



THIERRY PORCHET

Organisé à Brigue, en Valais, le 5^e congrès d'Unia a réuni quelque 400 délégués et invités. Les participants ont défini les stratégies à moyen et long terme du syndicat et adopté des résolutions visant à davantage de justice sociale. **PAGES 4-5, 6 et 8**

POINT DE MIRE

L'humain
au centre

Sonya Mermoud

Engagement, détermination, combativité. Organisé il y a une semaine à Brigue, le congrès ordinaire d'Unia a vibré d'une volonté renouvelée de préserver les acquis sociaux et d'en conquérir de nouveaux, en concluant notamment de nouvelles conventions collectives de travail. Cette grande messe syndicale, cinquième du genre, a réuni quelque 400 délégués et délégués appelés à se prononcer sur les orientations du syndicat. Un exercice révélateur de la vitalité de l'organisation avec quelque 140 propositions et résolutions et des débats nourris. Au cœur des décisions, une constante: le souci de placer l'humain au centre. En ce sens, les participants ont adopté plusieurs textes qui visent à contrer les dérives néolibérales tendant à détricoter la loi sur le travail. Comme ils ont tordu le cou à des initiatives inacceptables à l'image de celle, mensongère, de l'UDC. Ce projet, sous couvert de durabilité et voulant limiter

le nombre de résidents à dix millions, ne constitue rien de moins qu'une attaque contre la protection des salaires.

Parmi les combats en cours, ont été évoqués ceux menés en faveur du personnel de la santé, de la vente, de la construction. Des luttes qui ont pour objectif de faire barrage aux menaces de flexibilisation accrue des horaires de travail. Qui entendent freiner la perte du pouvoir d'achat ou encore fixer une frontière claire entre vie professionnelle et familiale. L'assemblée a ainsi réitéré avec force son opposition aux ouvertures des magasins douze dimanches par année. Un projet de loi en discussion au Parlement qu'elle s'attèlera à faire capoter par tous les moyens, y compris celui du référendum au besoin. Une mobilisation motivée par le souci de préserver la santé du personnel. Et de maintenir la cohésion sociale. Pas question non plus d'ouvrir la porte à une disponibilité élargie des employés en télétravail avec les velléités de la droite d'instaurer des journées de... dix-sept heures! Même allant combatif des représentants d'Unia pour améliorer la situation des salariés de la santé évoluant dans un contexte professionnel particulièrement éprouvant. Les délégués ont réaffirmé leur détermination à voir l'initiative pour des soins infirmiers forts pleinement concrétisée. Et, face à une volonté populaire à ce jour bafouée – la proposition avait largement été acceptée dans

Le congrès d'Unia a permis de consolider les valeurs portées par le syndicat, et reflété ses choix clairs d'une société ouverte, tenant compte de tous ses membres

les urnes en 2021 – se sont dits prêts à maintenir la pression notamment lors de la manifestation organisée le 22 novembre à Berne dans ce sens. La mobilisation des maçons pour une meilleure Convention nationale a aussi rencontré le

soutien indéfectible des participants acquis aux nécessités de nouvelles grèves face à l'intransigence des patrons. Des engagements ancrés dans la réalité helvétique mais aussi tournés vers le monde. L'assemblée a exprimé son attachement à la préservation d'une coopération internationale, malmenée aujourd'hui par des mesures d'austérité gouvernementales. Et, sur la question palestinienne, elle s'est positionnée pour la reconnaissance d'une solution à deux Etats.

Ce congrès a ainsi permis de consolider les valeurs portées par le syndicat, et reflété ses choix clairs de société. Une société ouverte qui tient compte de l'ensemble de ses membres, sans discrimination, où le travail est rémunéré à son juste prix, où la dignité de tout un chacun est respectée et où la solidarité s'exprime au-delà des frontières helvétiques. Un cap qu'Unia poursuit depuis vingt ans, guidé par son souci d'améliorer le sort des salariés, d'œuvrer en faveur de davantage de justice sociale. Et, plus largement, de contribuer à la construction d'un monde meilleur. Un but qui nécessite l'engagement du plus grand nombre... ■

PROFIL



Tilo Steireif,
un art qui interroge.
PAGE 2

CONSTRUCTION

Echec des
négociations.
PAGE 3

COOP

Des améliorations
pour le personnel.
PAGE 7

FEMMES

Stop au harcèlement
sur les chantiers!
PAGE 7

Sonya Mermoud

C'est une découverte qui aura eu un impact majeur sur le parcours artistique de Tilo Steireif. Tombant par hasard sur l'histoire de l'anarcho-syndicaliste allemand Rudolf Rocker (1873 - 1958), l'artiste plasticien vaudois va lui consacrer sept ans de son existence. Le temps de réaliser deux carnets graphiques narrants et illustrant des épisodes de la vie de cette figure majeure du mouvement libertaire international. Et cela après avoir traduit en français une partie de ses mémoires - le Lausannois de 56 ans, aux parents d'origine allemande, maîtrise la langue de Goethe. Plusieurs facettes de la personnalité de Rudolf Rocker ont séduit le cinquantenaire. «J'ai été attiré par la proximité géographique de l'homme et sa trajectoire. Il est né dans une région proche de celle de mon père, à Mayence. Devenu orphelin jeune, cet autodidacte, fils d'ouvriers, s'est tourné vers l'écriture à la suite de lectures et de rencontres. Son approche entre anarchisme et communisme est à mon sens la plus éclairée», note Tilo Steireif, aussi conquis par les conceptions pédagogiques de l'intellectuel.

COMME UN ROMAN D'AVENTURE

«Rudolf Rocker a insisté sur la nécessité d'évoquer des problèmes sensibles de la société à l'école et de laisser un maximum de liberté durant l'enfance», indique celui qui travaille parallèlement comme professeur associé en arts visuels à la Haute Ecole pédagogique. Les voyages forcés de l'anarchiste ont également touché Tilo Steireif, soulignant la violence administrative de l'Etat que son protagoniste a subie. «L'homme, destitué de sa nationalité, a traversé les frontières de manière illégale. Et nous renvoie à des questions cruciales sur la citoyenneté et l'exil.» Les errances contraintes de l'apatride l'amèneront néanmoins à côtoyer des figures marquantes de l'anarchisme. «Son histoire ressemble à un roman d'aventure, mais elle s'ancre dans le réel», s'enthousiasme Tilo Steireif, une lueur dans ses yeux azur. Le trait expressif, le dessinateur a imaginé ce destin hors du commun. Et opté pour la bande dessinée dans l'espoir de toucher la jeunesse. Avec, à la clé, deux volumes denses, intimistes, de jolie facture et dont les belles illustrations en noir et blanc retracent les actions du jeune militant dans cette Europe mouvementée de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. «J'ai volontairement exagéré les traits, forçant sur l'imaginaire, tout en gardant les références intactes.»

VARIÉTÉ DE SUPPORTS

Plasticien engagé, Tilo Steireif défend un art «qui fait écho à la société et doit nous remuer». Il s'intéresse en particulier aux sujets sociaux, aux enjeux institutionnels et artistiques en lien avec le territoire, à l'émancipation de l'enfant et de l'individu par l'art, à la migration. Des thématiques qu'il décline sur de nombreux supports :

photographies, dessins, conférences performatives, installations. Autant de vecteurs évocateurs de sa nature curieuse. «Je n'ai pas de préférence entre ces différents médiums», affirme le passionné à la production éclectique, se décrivant comme un être déterminé, volontariste, allant au bout des défis qu'il se pose. Pas toujours simple pour ce père de quatre enfants, à la sensibilité à l'éducation «très forte» - au rang de ses utopies, il rêverait d'ouvrir une école anarchiste à Lausanne - de composer avec sa famille et ses projets. Il a d'ailleurs aujourd'hui mis en veilleuse ses photoreportages

pour ces raisons. Quoi qu'il en soit Tilo Steireif souligne surtout la nécessité de rester entier dans sa démarche, sans céder aux impératifs financiers ou dans l'air du temps.

SUR LA PISTE DES CASTORS

Ancré dans un regard critique sur l'environnement construit, Tilo Steireif a aussi mené différentes enquêtes sur le développement de la ville et sur le rôle des animaux dans un monde pensé et imaginé par l'homme. Il a par exemple réalisé un travail au long cours sur les castors, un animal qui le fascine, pour interroger la place qu'on

lui accorde, évoquer de manière allégorique les constructions de cet infatigable bâtisseur ou encore aborder la question du colonialisme à travers la vente des peaux du rongeur. Il s'intéresse aujourd'hui, avec un collectif, aux moules quagga et à la façon dont cette espèce invasive transforme l'environnement. Un sujet abordé du point de vue des mollusques. Avec humour, mais non superficialité, la thématique étant étoffée de contributions scientifiques. Une approche en phase avec le souci de Tilo Steireif de susciter la réflexion. D'interroger. De relier son sujet à un ici et maintenant revendiqué.

LES AILES DE L'IMAGINAIRE

L'artiste incarne également dans sa vie de tous les jours les valeurs défendues. Sur le front écologique, il privilégie le train, le vélo ou la marche, et les vacances locales. Déambuler à pied ou au guidon de sa petite reine appartient à ses indispensables rituels du quotidien. «Je ressens le besoin de bouger, d'explorer le territoire. Une véritable manie.» Au niveau politique, l'artiste refuse toute étiquette. Mais il estime qu'il faut placer en tête de liste la lutte contre l'extrême droite et le fascisme. Pour se ressourcer, il évoque les ateliers développés avec des enfants dans son quartier. C'est d'eux, de manière générale, qu'il tire son optimisme. «Je le suis devenu à leur contact. Ils ont cette immense force de créer des choses sans besoin de tout planifier.» Cet enseignant par vocation recharge aussi ses batteries dans la lecture et ses recherches. «Après Rocker, on verra où me mènera la prochaine», sourit le créatif, qui associe le bonheur à «une existence vécue pleinement, en se contentant des ressources à disposition». Entre deux nouveaux travaux, Tilo Steireif pourra toujours s'abandonner à la contemplation de chardonnerets attirés sur son balcon par la présence de tournesols. «Ce sont mes animaux préférés. Depuis tout petit, j'ai toujours aimé les oiseaux. L'acrobatie du vol. Les déplacements saisonniers. Ils partent et reviennent. De quoi ouvrir l'imaginaire...» ■

OLIVIER VOGELSANG



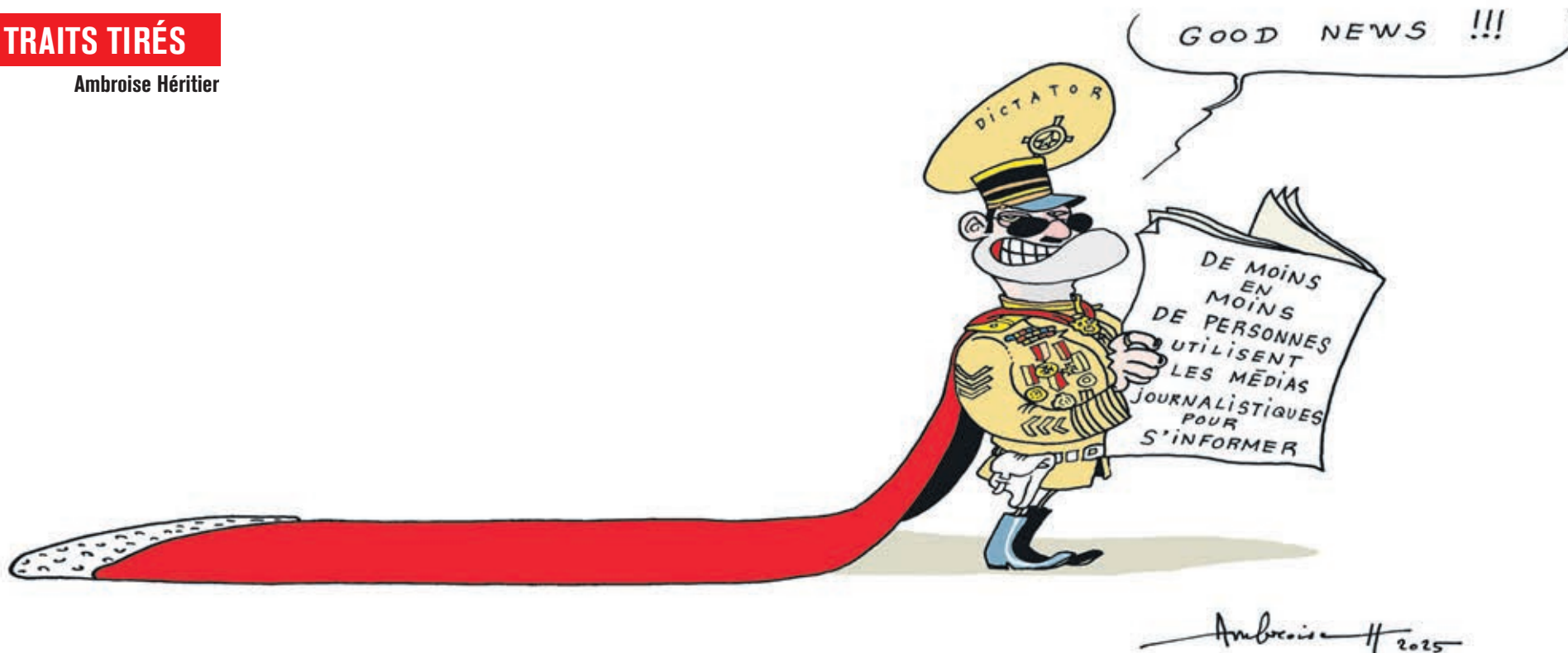
Plasticien engagé, Tilo Steireif défend un art «qui fait écho à la société et doit nous remuer». En toile de fonds, des dessins ayant servi à la fabrication de ses carnets graphiques consacrés à l'anarcho-syndicaliste Rudolf Rocker.

UN ART POUR BOUSCULER

Artiste plasticien, Tilo Steireif a réalisé deux carnets graphiques relatifs à un anarcho-syndicaliste allemand. Un travail étoffant une œuvre éclectique et engagée.

LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier



SOUTIEN MASSIF DES MAÇONS À LA GRÈVE

LUTTE Les négociations pour le renouvellement de la Convention nationale de la construction se sont achevées sans accord. Le bras de fer se durcit.

Textes Manon Todesco

À l'issue de la cinquième et dernière ronde de négociations pour la nouvelle Convention nationale (CN) dans le secteur de la construction, qui s'est tenue le 28 octobre, aucun accord n'a été trouvé entre les partenaires sociaux. Les syndicats Unia et Syna dénoncent l'attitude de la Société suisse des entrepreneurs (SSE), qui a encore durci ses positions, en proposant de réduire les salaires minimums de 25% pendant cinq ans après la fin de l'apprentissage. «Nous avons aujourd'hui 40% d'apprentis en moins qu'il y a dix ans, et 30% d'entre eux interrompent leur formation, rappelle Simon Constantin, membre du secteur construction d'Unia. On marche sur la tête! Les employeurs ne veulent pas régler les vrais problèmes que sont la pénurie de main-d'œuvre et la désertion de la profession.»

Cette crise du personnel dans la branche est largement reconnue, y compris par la SSE, dont la section des Grisons a commandé et publié une étude sur le sujet: «Le recrutement de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur principal de la construction pose de plus en plus de difficultés. (...) Les longs temps de présence au travail augmentent la difficulté de concilier la vie professionnelle avec les obligations familiales et la vie sociale.»

Voilà pourquoi aujourd'hui, un travailleur qualifié sur deux quitte prématurément la branche, et même un sur dix dans les cinq ans qui suivent la fin de sa formation.

«Les travailleurs de la construction n'accepteront ni le maintien des conditions déléteres actuelles, ni la moindre dégradation supplémentaire de leurs conditions de travail. A défaut, la

branche risque de s'effondrer», a déclaré Michele Aversa, coresponsable de la branche au syndicat Syna.

TRAVAILLEURS À BOUT

«Travailler plus pour gagner toujours moins, pour nous ce n'est pas une option», insiste Simon Constantin. Les syndicats ont proposé à diverses reprises des rondes de négociations supplémentaires, en vain. Les travailleurs ont donc opté pour des mesures de lutte. «Près de 20 000 travailleurs de la construction ont pris part à un vote sur la grève ces dernières semaines, soulignent les syndicats. Le résultat est sans ambiguïté: les 89% se sont prononcés en faveur d'une grève, en cas de blocage.» Le 20 octobre, 2500 maçons ont débrayé au Tessin. Suivront Berne, le 31 octobre, et toute la Suisse romande, les 3 et 4 novembre (lire encadré).

«Les travailleurs de la construction sont à bout, s'indigne Nico Lutz, négociateur en chef et membre du comité directeur Unia. Ils doivent assurer jusqu'à neuf heures de travail par jour dans la chaleur de l'été, sans même parler des heures supplémentaires ou des temps de déplacement jusqu'aux chantiers, qui peuvent atteindre plusieurs heures. Si tant de monde quitte la branche aujourd'hui, cela n'a rien d'étonnant. Il faut améliorer la situation pour que les travailleurs de la construction qui bâtissent notre pays par tous les temps puissent avoir une vie de famille.»

LES MAÇONS VEULENT PLUS DE TEMPS

Les revendications des maçons sont claires. Ils veulent d'abord imposer le paiement intégral du temps de déplacement entre l'entreprise et le chantier: aujourd'hui, celui-ci n'est rémunéré



Les maçons avaient déjà lancé un premier avertissement aux patrons, manifestant en masse contre leurs exigences. Photo: mobilisation à Lausanne, le 17 mai dernier.

qu'après trente minutes et, contrairement à la loi, pas compté dans le temps de travail.

Ils exigent aussi une pause du matin payée, comme c'est la norme dans d'autres métiers depuis longtemps. Par ailleurs, ils veulent des journées plus courtes: «Huit heures de travail pénible par jour, c'est suffisant», estiment Unia et Syna.

Enfin, ils revendiquent la compensation automatique du renchérissement pour préserver leur pouvoir d'achat. «A écouter la direction de la SSE, les travailleurs de la construction n'auraient qu'à trimer encore plus longtemps chaque jour avec moins de salaire, soupire Simon Constantin. Jusqu'à cinquante heures par semaine, plus du double d'heures supplémentaires plus faiblement indemnisées,

travail sur appel et suppression du supplément salarial général de 25% pour le travail du samedi: voilà ce que proposent les employeurs, sans oublier la possibilité de licencier plus rapidement les travailleurs de plus de 55 ans...» La Convention Nationale, qui protège près de 80 000 travailleurs en Suisse, expire à la fin de

l'année. Faute d'accord, la construction risque, pour la première fois depuis plus de dix ans, une situation de vide conventionnel. «Nous nous attendons à obtenir une solution avant la fin de l'année, conclut le responsable syndical. En tout cas, nous nous y engageons!» ■

LES TRAVAILLEURS CROISENT LES BRAS !

Les travailleurs de la construction tessinois ont débrayé le 20 octobre. Des maçons de différentes régions suivront le mouvement aux dates suivantes: le 31 octobre à Berne, les 3 et 4 novembre dans toute la Suisse romande, le 7 novembre dans le nord-ouest de la Suisse et le 14 novembre à Zurich et dans d'autres contrées de Suisse alémanique. «Si la SSE reste fermée à toute négociation pour trouver des solutions à la crise du personnel dans la construction, elle s'expose à une grève nationale de la branche en 2026», préviennent les syndicats. ■

ÉCLAIRAGE

LA CONSTITUTION SUISSE GARANTIT LE DROIT DE GRÈVE

Antoine Grosjean

A-t-on le droit de faire la grève en Suisse? Oui. Contrairement à une idée répandue, la grève est légale en Suisse. C'est un droit garanti par l'article 28 de la Constitution fédérale, ainsi que par le droit européen et par une convention de l'Organisation internationale du travail, qui s'appliquent également dans notre pays. Mais ce droit est toutefois soumis à des conditions. La grève doit porter sur les relations entre employés et employeurs, notamment celles pouvant être régies par une convention collective de travail, comme les salaires, le temps de travail ou les vacances. De plus, il doit s'agir d'un mouvement collectif et non individuel, et il faut qu'il soit soutenu par un ou plusieurs syndicats.

Quelles sont les exceptions au droit de grève? On ne peut pas recourir à cette mesure de lutte pour des motifs d'ordre juridique, qui relèvent de la compétence des tribunaux et non des partenaires sociaux. Il n'est pas non plus permis de se mettre en grève pour des raisons politiques. Par

ailleurs, ce droit ne peut s'exercer qu'en dernier recours, après que les autres moyens de résolution de conflits – comme la négociation, la médiation ou l'intervention d'un office de conciliation – ont échoué. Enfin, il est possible d'interdire à certaines catégories de travailleurs et de travailleuses de faire la grève, en particulier celles dont les fonctions sont essentielles à la population, notamment la police, le personnel médical ou les pompiers.

Est-on payé quand on fait la grève? En général, non. Les employeurs ont légalement le droit de suspendre le versement du salaire pendant toute la durée de la grève, ce qu'ils ne se privent pas de faire la plupart du temps. Mais chaque syndicat dispose d'un fonds de grève qui lui permet d'indemniser les grévistes pour les jours non payés, ce qui ne s'applique évidemment qu'à ses membres. C'est une raison de plus de se syndiquer. Pour sa part, Unia verse en principe une indemnité de 22 francs par heure, à raison de cinq jours par semaine. ■

BRÈVES

PAQUET EUROPÉEN: UN OUI SOUS CONDITION

La protection des salaires figure en tête de liste des préoccupations de l'Union syndicale suisse (USS). Sous réserve de la mise en œuvre de l'ensemble des mesures (14 au total) proposées par le Conseil fédéral et garantissant cette priorité, l'USS a confirmé, le 22 octobre dernier, son soutien au paquet européen. Aussi, elle demande au Parlement de reprendre toutes les dispositions envisagées. «Au cœur de l'Europe, la Suisse a besoin de bonnes relations dûment réglées avec l'UE», a argué la faïtière syndicale dans un

communiqué de presse. L'USS rejette, en revanche, l'accord prévu sur l'électricité, estimant qu'il démantèlerait un service public éprouvé et mettrait fin à l'approvisionnement de base, qualifié de fiable. «Avec la guerre en Ukraine, on a récemment mesuré ce que de tels changements impliquent: envolée des prix pour les consommatrices et les consommateurs, ainsi que pour les entreprises et, en parallèle, profits extraordinaires injustifiés pour les géants de l'électricité actifs dans le négoce», a écrit l'USS, insistant pour que

l'approvisionnement énergétique reste une tâche publique. Enfin l'organisation demande que le paquet européen, à l'instar des accords bilatéraux précédents, soit soumis au référendum facultatif. «Comme jusqu'ici, la population doit pouvoir décider des relations avec l'UE (...). La majorité des cantons, clairement définie par la Constitution, ne saurait être instrumentalisée ni étendue.» ■ **SM**

LE CONSEIL FÉDÉRAL PROLONGE LES RHT À 24 MOIS

Depuis le 1^{er} novembre, les entreprises suisses qui connaissent des difficultés conjoncturelles pourront percevoir des indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT) pendant une durée maximale de 24 mois, et non plus de 18 mois comme c'était le cas jusqu'à présent. La mesure, ciblant en particulier les branches et entreprises orientées vers l'exportation, restera en vigueur jusqu'au 31 juillet 2026. Le Conseil fédéral a pris cette décision le 8 octobre, après que le Parlement lui en a donné la possibilité en adoptant, le 26 septembre, une modification urgente de la Loi sur l'assurance chômage (LACI). Cela faisait notamment suite à l'imposition de droits de douane de

39% sur les importations suisses aux Etats-Unis, décrétée par l'administration Trump, qui a fait craindre des retombées négatives sur l'économie suisse. Ainsi, les entreprises qui vont bientôt atteindre 18 mois d'indemnisation pourront bénéficier de six mois supplémentaires, pour autant qu'elles continuent de remplir les conditions d'octroi.

«L'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (industrie MEM) ainsi que l'industrie horlogère sont parmi les plus impactées par l'atonie persistante de la conjoncture, écrit le Conseil fédéral dans son communiqué. La prolongation additionnelle de la durée d'indemnisation

offre à ces entreprises une précieuse sécurité de planification; elle leur permet de s'adapter à une situation économique encore difficile, en trouvant par exemple de nouvelles opportunités commerciales et de nouveaux débouchés. Cette mesure a pour but d'éviter des licenciements et de permettre aux entreprises de conserver leur personnel en cas d'arrêt de travail ponctuel.» Le Conseil fédéral examinera au printemps 2026 l'opportunité de prolonger de nouveau la durée maximale d'indemnisation de la RHT. ■ **AG**

UNIA BOUGE POUR PLUS DE JUSTICE SOCIALE

Lors du Congrès du syndicat qui vient de se clôturer, les lignes directrices des prochaines années ont été adoptées. Retour sur les temps forts et les enjeux.

Manon Todesco
Photos Thierry Porchet

Le 5^e Congrès d'Unia s'est tenu du 23 au 25 octobre derniers, à Brigue, en présence de 400 délégués et invités. Trois jours de discussions et de débats intenses, lors desquels les jalons de la stratégie du syndicat pour les quatre années à venir ont été posés. Elections au comité directeur et au comité central, résolutions, textes d'orientation: tout y est passé! Unia fêtait ses 20 ans, les perspectives pour les deux prochaines décennies ont aussi été dessinées.

La Simplonhalle a également reçu des invités de marque, à commencer par le président de l'Union Syndical Suisse, Pierre-Yves Maillard, la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider, et la syndicaliste pakistanaise Zehra Khan.

LUTTER ENCORE PLUS FORT

Le Congrès a été ouvert par la présidente d'Unia, Vania Alleva. «Depuis 20 ans, Unia s'est imposé comme un syndicat fort et uni. La montée de l'extrême droite populiste, ici et ailleurs, porte atteinte aux droits fondamentaux, aux droits des femmes et à ceux des minorités. Au final, ce sont les droits de tous qui sont menacés. A ces attaques, il ne faut pas réagir par la peur et la résignation, mais renforcer notre engagement en faveur de la justice sociale et de la solidarité.» Doris Schmidhalter, présidente de la région Valais, a ensuite souhaité la bienvenue aux délégués, rappelant que Brigue était le berceau de la gauche syndicale et politique valaisanne. Elle a également cité le tunnel du Simplon, énorme ouvrage réalisé par des travailleurs italiens qui ont lutté pour leurs conditions de travail et leurs droits notamment lors de mouvements de grève. Elle a aussi évoqué les 60 ans de la tragédie de Mattmark, raison pour laquelle le Congrès a élu domicile à Brigue. «Depuis, beaucoup d'avancées ont été obtenues, mais nous devons rester combattifs, appelle la militante de 67 ans.

Nous sommes aussi une région qui accueille 2500 travailleurs frontaliers chaque jour, nous devons lutter contre les droits de douane et contre l'initiative de l'UDC.»

SUCCÈS VALAISAINS

Le conseiller d'Etat valaisan Mathias Reynard n'ayant pas pu venir en personne, il a laissé un message vidéo à l'assemblée pour rappeler les progrès obtenus dans son canton grâce à Unia. Il a évoqué le contrat-type de travail pour les remontées mécaniques ainsi qu'une CCT dans les soins à longue durée, l'augmentation des allocations familiales et d'autres aides pour les plus précaires.

«Nous avons par ailleurs mis en place un projet unique en Suisse, le e-badge, qui permet de lutter efficacement contre le travail au noir et illégal dans les secteurs de la construction et de l'artisanat, a félicité l'élu. Sans oublier que nous sommes un canton pilote en matière d'égalité salariale avec la mise en place de contrôles notamment dans les entreprises exécutant des mandats publics. Toutes ces avancées, on les doit à vous tous.»

VICTOIRES IMPORTANTES

Avant de se tourner vers l'avenir, le Congrès a pris le temps de revenir sur les quatre dernières années et le travail accompli. Vania Alleva, présidente d'Unia, les a qualifiées d'émouvantes et mouvementées. On se souviendra des luttes chez Smood, Micarna, Vetropack, Stahl Gerlafingen ou encore Swiss Steel. Sans oublier les victoires dans les branches, les nouveaux acquis dans les CCT et les mobilisations, autant dans la construction, la grève féministe, la Grève pour le climat ou encore les soins. «Grâce à l'engagement sans faille de chacun, nous avons atteint la plupart de nos objectifs, sauf en termes d'effectifs», s'est exprimé Vania Alleva, qui a rappelé un contexte difficile pour Unia, entre le Covid, les tensions internationales, la perte de pouvoir d'achat et les attaques frontales contre le syndicat. «Nous avons pu réagir lors de la pandémie et

protéger les travailleurs grâce à des mesures sociales fortes. Nous avons réussi à repousser les attaques sur le temps de travail et à empêcher l'allongement des ouvertures des magasins. Il nous a hélas manqué 32 000 voix pour empêcher la hausse de l'âge de la retraite des femmes, mais avons obtenu une victoire historique avec la 13^e rente AVS.» L'objectif de renforcer la présence syndicale dans les entreprises et sur le terrain reste entier, afin de pouvoir recruter davantage de membres. «Ensemble, nous allons nous améliorer!»

«UNITI SIAMO FORTI»

Entre deux votes, des militants ont partagé leur expérience de luttes, notamment à FoxTown, un centre commercial tessinois où les quelque 1000 employés ont obtenu une meilleure CCT grâce à leur détermination et au soutien d'Unia.

François Zürcher, boucher chez Micarna, a également remercié le syndicat de les avoir accompagnés après que leurs partenaires sociaux les ont lâchés. «Ça a été très dur, mais oui, on peut se battre et obtenir des améliorations de nos conditions de travail, même face au groupe Migros.»

UNIA BOUGE POUR LA JUSTICE SOCIALE

A l'issue de la première journée de congrès, les délégués ont défilé en masse dans les rues de Brigue, bravant la pluie. Dans la bonne humeur et la camaraderie, ils ont déployé un énorme drapeau Unia et se sont tous affairés à l'agiter au son de la musique. «La manifestation est le langage d'Unia, il était donc important de former ce cortège et de montrer que le syndicat bouge pour plus de justice sociale, a expliqué Natalie Imboden, responsable de la communication. Unia est là, Unia est fort et ensemble nous faisons bouger les lignes vers un avenir meilleur.» ■

Voir aussi en pages 6 et 8.



Quelque 400 délégués et invités ont pris part au 5^e congrès ordinaire d'Unia organisé à Brigue, en Valais.

Les accords bilatéraux ont divisé l'assemblée

Les délégués à la jeunesse ont appelé à rejeter le paquet de mesures d'accompagnement négocié avec l'Union européenne.

Manon Todesco

Le texte d'orientation, baptisé «Protéger les salaires, pas les frontières» – étendre les droits, pas les réduire», a fait l'objet de longs débats. Il rejette l'initiative de l'UDC dite pour la durabilité et appelle à en finir avec les discriminations envers les travailleurs sans passeport suisse. Le texte revendique, entre autres, une meilleure reconnaissance des diplômes étrangers et un accès facilité à la naturalisation. Un délégué du groupe d'intérêt Migration a pris la parole pour dénoncer cette volonté de l'extrême droite de diviser les individus en pointant des boucs émissaires. «La pauvreté n'est pas un crime, et la Suisse ne doit pas être un pays d'accueil que pour les ultrariches. Nous devons dire stop aux mesures arbitraires. La naturalisation est un droit social, il ne doit pas être une grâce.» Et Nico Lutz, membre du comité directeur,

d'ajouter: «Les travailleurs étrangers ne sont pas responsables du dumping. Ils et elles construisent la Suisse et nous devons garantir leurs droits.»

Ce qui a été clivant, c'est le paquet de mesures d'accompagnement négocié entre le Conseil fédéral et l'Union européenne. Dans deux propositions, le groupe d'intérêt Jeunesse a invité les délégués à rejeter ces mesures, et les Bilatérales III dans leur ensemble, «car [elles] visent encore à affaiblir la protection salariale». «En 2019, Unia disait que les mesures d'accompagnement devaient être améliorées, pas affaiblies, s'exprime l'un d'eux. Aujourd'hui, la ligne du syndicat est différente: on peut affaiblir ces mesures et on recollera les pots cassés ensuite. L'UE ne cesse d'affaiblir les travailleurs dans tous les pays et nous nous y opposons. En acceptant ce paquet, nous allons décevoir les membres et perdre en crédibilité, et c'est l'UDC qui va s'emparer du sujet.» Nico Lutz a répondu qu'il n'était pas question de se positionner pour ou contre ces accords tout de suite, mais une fois que le Parlement se sera prononcé. «Nous avons

toujours suivi la ligne de défense des salaires et ces mesures proposent des avancées nettes par rapport aux dernières. Il reste des choses à corriger, mais si on se retire des discussions, alors on sera hors course pour la suite, ne commettez pas cette erreur stratégique!»

Certains délégués ont appuyé la décision du comité central, craignant de rester sur le banc de touche pour la suite des négociations. D'autres ont demandé à Unia de s'engager pour faire pression afin de les améliorer. Et Vania Alleva conclut: «Nous n'avons jamais eu peur de dire non à l'accord-cadre, mais là, on parle de quatorze mesures, d'instruments très concrets que nous avons réussi à imposer. Ils ne sont ni acquis ni garantis. Dans l'intérêt des travailleurs, je vous demande d'être raisonnables, ce n'est pas défendable de tout envoyer balader.» Les propositions des jeunes ont été rejetées, et le texte d'orientation a été approuvé par les délégués. ■

Cap stratégique fixé pour les quatre prochaines années

Renforcer la capacité de mobilisation, développer le réseau et les activités des membres, augmenter la couverture des conventions collectives de travail: les objectifs du syndicat sont clairs.

Rocco Zacheo

Dans quelle direction ira Unia à court et moyen termes? La question a fait l'objet de longs échanges, qui ont permis de définir la stratégie de l'organisation à mettre en place entre 2026 et 2029, année du prochain congrès. Les grandes lignes ont été explicitées en préambule par Vania Alleva, présidente d'Unia; elles définissent le cap à suivre en cinq points distincts. Il est question de développer la présence du syndicat dans le secteur des services, qui emploie plus de 80% des salariés en Suisse et qui présente un nombre faible de conventions collectives de travail (CCT). L'organisation s'engage également à donner un nouveau souffle auprès des membres, à travers le recrutement de jeunes

militants et le développement des réseaux et des formations continues. La capacité de mobilisation est aussi considérée comme une priorité, car c'est à travers elle que le syndicat consolide les rapports de force dans les branches et au sein des entreprises. Unia entend augmenter la couverture des CCT et rendre systématiques les contrôles sur le marché du travail. Enfin, l'accent est mis sur la communication, en ciblant tous ces réseaux qui permettent d'atteindre les publics cibles et d'agrandir la visibilité de l'organisation.

PAS DE FUSION DES FAITIÈRES

Les détails de ce paquet d'intentions se sont déployés à travers un nombre important de propositions venues des régions. La plupart ont été acceptées sans discussion, d'autres projets, touchant des points sensibles, ont conduit à des interventions vigoureuses. Ce fut le cas de celle défendue par l'Unité Oberland bernois, qui souhaitait qu'Unia investisse le secteur public des soins, car «sans les hôpitaux, le travail accompli dans les soins

privés n'a pas de sens». Cette réorientation a été refusée en partant de la considération qu'une focalisation sur les hôpitaux risquerait d'affaiblir l'alliance avec les autres syndicats. La même Unité a porté à l'attention des délégués l'idée de mettre en œuvre une plus grande collaboration avec les autres syndicats et la création d'une faïtière forte pour toutes les travailleuses et tous les travailleurs. Ce qui impliquerait une fusion de l'USS et de Travail Suisse. Idée balayée à l'estrade par Arnaud Bouverat, secrétaire régional d'Unia Vaud, qui a rappelé les nombreux processus de fusion ayant abouti à la naissance à Unia. Il a évoqué aussi le fait que «les fédérations membres de Travail Suisse sont nos concurrentes dans les branches protégées par une CCT». Elles le sont par ailleurs dans le recrutement des membres, en appliquant une sous-enchère des cotisations. Le congrès a voté dans la direction souhaitée par le comité central. Il a rejeté la proposition et, à la fin des débats, il a adopté, à une très large majorité, le cap stratégique désiré par la direction. ■



L'assemblée s'est prononcée sur des dizaines de propositions et résolutions positionnant le syndicat.

TÉMOIGNAGES

«LES FEMMES ONT LEUR PLACE»

JAMILA EL AZHAR, 41 FEMMES, VAUD

«Je suis membre chez Unia depuis dix-huit ans, mais je milite vraiment seulement depuis le Covid au sein du groupe d'intérêt Femmes. Je me bats pour la cause féministe, pour l'égalité des salaires, un salaire minimum digne, contre les discriminations et le racisme. Je suis aussi engagée dans la lutte contre les violences conjugales, car j'ai moi-même vécu cela. C'est ma manière de faire en sorte qu'il n'arrive pas aux autres femmes ce qu'il m'est arrivé à moi. Je suis contente de voir qu'il y a beaucoup de jeunes présents à ce congrès, et qu'ils sont motivés à bouger. Pareil pour notre groupe, on prouve que nous, les femmes, sommes là, des battantes, et qu'on ira jusqu'au bout. On a notre place et on est plus fortes toutes ensemble.»



«UNIA ME DONNE DE LA FORCE»

SUZANNE ZASLAWSKI, INDUSTRIE HORLOGÈRE, NEUCHÂTEL

«Beaucoup de combats restent à mener dans l'horlogerie. Nous sommes les esclaves des temps modernes, parqués dans des ateliers. Il y a du boulot en matière de protection des droits des travailleurs, de la santé et de la sécurité au travail. On a le minimum grâce à Unia et à la Convention collective de travail mais, sur le terrain, ça ne va pas du tout! On compte sur le syndicat pour aller encore plus loin dans ces domaines. Depuis mon adhésion en 2021, Unia m'apporte beaucoup d'énergie et de force. J'arrive maintenant à dire non à ma direction, à réunir mes collègues pour dire stop. Ce n'est pas une tâche facile. Le congrès est une première pour moi, c'est impressionnant de réussir à rassembler 400 délégués, bravo à Unia. Tous ces militants réunis autour d'une même cause: je suis comme dans un rêve.»



«AVANCER TOUS ENSEMBLE»

DOMINIQUE MAGLIANO, PLÂTRIER-PEINTRE, VALAIS

«Je suis membre actif depuis 1990, d'abord à la FOBB, puis au SIB et enfin à Unia. Je suis de tous les combats, ce que soit dans la rue ou pour améliorer les conventions collectives. J'ai renoncé à mon héritage familial pour m'engager sur le terrain, en faveur de l'humain et des travailleurs. Aujourd'hui, je suis directeur d'une entreprise, mais je ne me sens pas comme un directeur. Je me suis toujours mis à la hauteur de mes collaborateurs, je suis un homme simple et j'aime partager avec mes collègues. J'aime penser que j'aurai contribué à ma petite échelle à quelque chose sur la Terre pour faire avancer la cause, que j'aurai laissé une trace. Au congrès, on apprend plein de choses. Certains points ne m'ont pas toujours plu, mais c'est le jeu. L'objectif, au travail comme au syndicat, c'est d'avancer tous ensemble sur le même bateau.»

C'est mon premier congrès d'Unia et j'ai trouvé ça très instructif bien qu'un peu long, moi qui suis habitué à travailler dehors et à bouger. J'ai pu cerner les objectifs nationaux et comprendre les intérêts globaux à développer. J'ai confiance dans le syndicat et j'espère qu'il continuera à militer activement et à soutenir les travailleurs.» ■

«J'AI CONFIANCE DANS LE SYNDICAT»

FABIEN KREIS, CHARPENTIER, GENEVE

«Je suis militant depuis une quinzaine d'années et élu depuis trois ans à la présidence du second œuvre romand. Dans ma branche, l'enjeu principal est la campagne pour les chantiers dignes, à savoir l'amélioration des conditions de travail, ainsi que l'hygiène et la sécurité sur les chantiers. Ensuite, il y a la question des salaires, qui ne sont toujours pas suffisants. On revendique aussi un meilleur catalogue de formation, ainsi qu'un plan d'action contre les intempéries.»

C'est mon premier congrès d'Unia et j'ai trouvé ça très instructif bien qu'un peu long, moi qui suis habitué à travailler dehors et à bouger. J'ai pu cerner les objectifs nationaux et comprendre les intérêts globaux à développer. J'ai confiance dans le syndicat et j'espère qu'il continuera à militer activement et à soutenir les travailleurs.» ■

Propos recueillis par Manon Todesco



Nouvelles têtes à la direction du syndicat

Comme prévu, Silvia Locatelli et Timur Öztürk font leur entrée au comité directeur. Les autres membres, ainsi que ceux du conseil central, ont été élus confortablement.

Rocco Zacheo



Les nouvelles figures élues au Comité directeur, Silvia Locatelli (au centre) et Timur Öztürk, aux côtés de Vania Alleva, présidente d'Unia.

déjà, ont été élus à une très large majorité des votants. Ainsi, Silvia Locatelli va très bientôt quitter la région Unia Neuchâtel, qu'elle dirigeait depuis 2021. C'est ici qu'elle a bâti une solide expérience dans la construction syndicale, tout particulièrement dans le secteur de l'industrie. Cette branche l'occupera désormais dans la plus haute instance du syndicat. A ses côtés, un représentant issu de la caisse de chômage, Timur Öztürk, occupera pour la première fois un poste au cœur du comité directeur. Actif depuis trois décennies dans

son ancienne structure, il a largement contribué à sa réorganisation en apportant notamment ses solides connaissances dans le monde numérique et en faisant preuve d'une gestion des équipes qui a fait l'unanimité. Aux nouveaux venus, les délégués ont également réservé une longue acclamation.

GOVERNANCE AU FÉMININ

Les autres membres du comité directeur ont été reconduits confortablement à leurs postes: les deux vice-présidents Véronique Polito et Martin Tanner, tout comme

Nico Lutz, Bruna Campanello et la présidente Vania Alleva, réélue avec un score écrasant: 96,6% des suffrages. Visiblement émue, elle a brièvement pris la parole pour dire qu'Unia reste pour elle une histoire de cœur. «Ici, je peux travailler avec des personnes qui me sont chères, pour des valeurs qui me sont chères. Au comité directeur, nous tirons toutes et tous dans la même direction, et cela vaut aussi dans nos relations avec les régions. Nous fonctionnons en tant qu'équipe et, lorsque nous avons des divergences de vue, nous les mettons sur la table et nous en discutons.» Elle a évoqué enfin la nécessité de réorganiser l'avenir du monde du travail: «Il le faut, parce qu'il évolue rapidement en raison de la tertiarisation, de la numérisation et de la précarisation. Pour ne pas nous laisser déborder par ces changements, nous devons rester une organisation agile et développer notre action syndicale sur le terrain interprofessionnel.» Il faut souligner encore qu'avec l'élection des membres de l'autre instance dirigeante, le comité central, Unia est gouverné désormais par une majorité de femmes. C'est aussi une grande première. ■



Au terme du premier jour de la rencontre, les participantes et participants ont défilé dans les rues de la ville valaisanne et déployé un immense drapeau aux couleurs d'Unia. La rencontre s'est déroulée dans une ambiance décontractée mais studieuse.

CONTRE LES LICENCIEMENTS ET LES JOURNÉES DE TRAVAIL DE DIX-SEPT HEURES

A travers des propositions et des résolutions fortes, le congrès d'Unia a affirmé sa détermination face aux dérives néolibérales.

Rocco Zacheo

La combativité d'un syndicat pourrait se mesurer à l'aune des propositions et des résolutions défendues par la base, débattues et mises au vote. Celles qui ont surgi par dizaines lors du congrès d'Unia ont donné un aperçu significatif de la détermination de l'organisation dans la défense des acquis et la conquête de nouveaux face aux attaques de l'idéologie néolibérale. Au chapitre des résolutions, il faut citer celle portée à la fois par le comité central et par Unia

Les délégués ont dit non au projet du Parlement, qui, à l'initiative du Canton de Zurich, entend élargir de quatre à douze le nombre d'ouvertures dominicales des magasins

régions Vaud et Genève, qui réclament à grands cris une réforme radicale de l'assurance maladie afin de mettre un terme à des hausses des primes dévastatrices pour les ménages aux revenus faibles. Acceptée à l'unanimité des votants, elle préconise la création d'une caisse unique et publique à l'échelle fédérale ou cantonale, transparente dans son fonctionnement, détachée des assurances complémentaires privées et entièrement financée par les instances publiques.

POUR DES SOINS DIGNES

Sur ce même territoire de la santé, un autre texte, défendu par le groupe d'intérêt Retraités et par le secteur tertiaire,

réclame des soins et un accompagnement digne pour la population. En partant du constat que la population suisse vieillit à grande vitesse – le nombre de personnes âgées de 80 ans augmentera de 60% ces quinze prochaines années – et que le secteur est sous pression, mal financé, sous doté en termes de personnel, et victime de dérives liées aux performances comptables et financières, Unia réclame des réponses efficaces du politique. Et en particulier, l'application de la volonté du peuple, qui a approuvé en 2021 l'initiative pour des soins infirmiers forts. Le syndicat appelle d'ailleurs à se mobiliser massivement le 22 novembre prochain sur la place Fédérale à Berne, pour afficher une fois encore des revendications légitimes.

ATTAQUE AU DROIT DU TRAVAIL

Les délégués ont par ailleurs dit non au projet du Parlement, qui, à l'initiative du Canton de Zurich, entend élargir de quatre à douze le nombre d'ouvertures dominicales des magasins. Ils se sont opposés avec fermeté également à la «motion Burkart», projet de loi porté par le PLR Thierry Burkart que le Conseil national a approuvé en première lecture cet automne. Cette attaque frontale au droit du travail prévoit que l'employeur puisse imposer à l'employé de travailler jusqu'à neuf dimanches par année et pendant cinq heures, sans autorisation préalable ni compensation salariale. Le paquet de mesures comporte aussi une réduction du temps de repos obligatoire, qui passerait de onze à neuf heures, et une amplitude de mise à disposition de l'employé allant jusqu'à dix-sept heures par jour, dès 6h et jusqu'à 23h. Ce modèle, qui implique aussi une dérégulation du télétravail, va abattre les frontières nécessaires entre la vie professionnelle et la vie familiale et, s'il était adopté,



THIERRY PORCHET

L'assemblée a été appelée à voter sur des dizaines de propositions et résolutions défendues par la base.

touchera des millions de travailleuses et de travailleurs du pays.

PROTECTION CONTRE LES LICENCIEMENTS

Enfin, une proposition d'ordre général, défendue par la Région Tessin et Moesa, a suscité un échange vif et a réussi à s'imposer auprès des délégués, contre l'avis du comité central, qui recommandait une contre-proposition. Le texte tessinois appelait les groupes de travail d'Unia et de l'USS à reprendre le dossier concernant le lancement d'une

initiative pour une meilleure protection contre les licenciements. Ce projet avait déjà été approuvé par le syndicat en février 2022, à l'occasion de son avant-dernier congrès. L'USS avait fait pareil en novembre de la même année. Depuis lors, le chantier n'a pas avancé, raison pour laquelle la motion impose qu'un projet d'initiative soit présenté d'ici à novembre 2026, à l'occasion du prochain congrès de l'USS. La contre-proposition, défendue sur l'estrade par Véronique Polito, approuvait les

contenus de la mouture tessinoise sans se donner pour autant une date limite pour l'élaboration du projet. Position renversée donc par les arguments vibrants de militants, dont ceux de Mario Bertana, qui a conclu ainsi son intervention: «Nous ne demandons pas un texte pour la semaine prochaine mais pour novembre 2026. Nous avons le temps, pour y parvenir, il suffirait que tout le monde se mette au travail.» ■

Voir aussi en pages 4-5 et 8.

ANNONCES

AU GOUVERNEMENT

LISTE **6**

RAPHAËL CIOCCHI
Syndiqué SEJ

VALENTIN ZUBER
Syndiqué SSP

ROSALIE BEURET SIESS
Syndiquée SSP

Priorités DE GAUCHE pour relever les défis du monde du travail

PS

www.psju.ch

TOUT SAVOIR SUR L'ACTUALITÉ SYNDICALE
EN SUISSE ROMANDE ET AILLEURS?
ABONNEZ-VOUS À

L'ÉVÉNEMENT
SYNDICAL

DEUX MOIS D'ESSAI GRATUIT
Tél. 021 321 14 60 · administration@evenement.ch

Vivre de son travail.

OUI
au salaire minimum

le 30 novembre

salaire-minimum-fr.ch

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENTE Véronique Polito

RÉDACTEUR EN CHEF
Rocco Zacheo

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATRICE Barbara Buffa

JOURNALISTES Rocco Zacheo,
Sonya Mermoud, Aline Andrey,
Manon Todesco, Antoine Grosjean

COLLABORATEURS RÉGULIERS
Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro,
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES
Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

RÉDACTRICE MÉDIAS EN LIGNE
Virginie Zimmerli

ABONNEMENTS 19 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
administration@evenement.ch

PUBLICITÉ pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 44 890 exemplaires

LE PERSONNEL DE COOP AURA DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

TERTIAIRE La nouvelle convention collective prévoit la revalorisation des salaires minimums, des journées plus courtes et des congés plus longs pour les parents.

Rocco Zacheo

Pour une convention collective de travail (CCT) qui patine – celle qui occupe actuellement le secteur de la construction – en voici une autre qui aboutit à la satisfaction des partenaires sociaux. La nouvelle CCT Coop, qui entrera en force dès le 1^{er} janvier 2026, aligne plusieurs importantes avancées pour les employées et employés du géant du commerce de détail. Les contenus de l'accord ont été rendus publics le 21 octobre à travers un communiqué conjoint d'Unia, Syna/OCST, la Société suisse des employés de commerce, l'Union des employés de Coop et le groupe Coop. C'est l'aboutissement d'un processus qui a été entamé au début de l'année 2024, lorsque Unia a soumis un sondage auprès des travailleuses et travailleurs pour définir le cahier des revendications à soumettre à la direction de Coop. Une deuxième étape a pris forme au début des négociations, en février 2025, avec le lancement par le Groupe professionnel Coop – une instance qui se réunit trois à quatre fois par année – d'une pétition allant dans le sens des revendications. Celle-ci a permis de récolter 3000 signatures. «Nous revendiquons plusieurs améliorations importantes, note Anne Rubin,

coresponsable du commerce de détail au sein d'Unia. Il s'agissait de valoriser les salaires, d'améliorer le temps de travail, de mieux protéger la santé des employés et de renforcer leur participation dans l'organisation du travail.» Au mois de juin dernier, entre la cinquième et la sixième ronde de négociations, le syndicat a remis la pétition à la direction et à cette occasion, un délégué par région d'Unia a lu à haute voix un appel de sa région. «Cette conférence Coop s'est révélée déterminante, souligne Anne Rubin. Elle a permis une avancée décisive dans les pourparlers.»

DAVANTAGE DE TEMPS POUR LA VIE PRIVÉE

Concrètement, la nouvelle CCT, dont la validité court jusqu'en 2030, comporte des modifications significatives. Le salaire minimum a été relevé à 4300 francs, tandis que celui qui fait référence après une formation initiale de deux ans, s'élèvera désormais à 4400 francs. Cette progression est également appliquée pour celles et ceux qui auront suivi une formation initiale de trois ans (4500 francs) et de quatre ans (4700 francs). Le deuxième front ayant évolué positivement concerne les congés. Celui qui touche le second parent – anciennement congé paternité –, tout comme celui lié à l'adoption, sont prolongés à vingt jours. Le congé



La nouvelle CCT entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026 et comporte des améliorations pour l'ensemble du personnel de Coop.

en lien avec la prise en charge d'un enfant gravement malade ou victime d'un accident va plus loin que la loi, avec une indemnité à 100% du salaire brut. Question famille, il est à souligner encore que tout employé percevant un salaire allant jusqu'à 5300 francs pourra demander une aide financière pour couvrir les frais de la garde d'enfants. Enfin, le troisième volet concerne le temps de travail, auparavant de quatorze heures: il doit intervenir désormais dans un intervalle de douze heures journalières, pauses et travail

supplémentaire compris, ce qui permet de mieux équilibrer vie professionnelle et vie privée des travailleuses et travailleurs. Les apprentis, eux, seront au bénéfice de deux semaines de congé de jeunesse, avec paiement intégral du salaire. Tous ces nouveaux acquis sont particulièrement réjouissants à l'heure où l'arène politique fédérale, dominée par la droite bourgeoise, multiplie les attaques au droit du travail avec des projets de loi agressifs. Pour Leena Schmitter, coresponsable du Commerce de détail, «l'aboutissement

de ces négociations a montré également l'importance de l'engagement des militants à tous les stades de la procédure. Cela a donc valu la peine de se mobiliser.» En revanche, les négociations salariales n'ont pas abouti à un accord. Unia et les autres représentants des employés demandaient des augmentations générales des salaires pour l'ensemble du personnel. A cette requête, Coop a préféré répondre avec une solution au cas par cas. ■

Stop au harcèlement sexuel sur les chantiers!

LUTTE Une cinquantaine de femmes actives dans le secteur construction d'Unia ont lancé une pétition pour réclamer du respect, la sécurité et l'égalité de traitement au travail.

Manon Todesco

Les 10 et 11 octobre a eu lieu la 10^e conférence trinationale des femmes dans les métiers de la construction et du bois, organisée par Unia à Berne, avec la présence de syndicalistes allemandes et autrichiennes. Sous le slogan «Bon climat sur les chantiers», les participantes ont échangé sur leurs conditions de travail et l'impact du changement climatique sur leurs métiers. L'occasion pour les militantes de faire une action publique pour dire stop au harcèlement sexuel sur les chantiers. Remarques, attouchements, allusions,

elles en ont ras le bol. «Nous, les femmes dans la construction et dans l'artisanat, voulons peindre, maçonner, construire, installer sans avoir peur, sans subir d'humiliations, sans être harcelées et sans faire l'objet d'abus de pouvoir et de violences», écrivent-elles dans une pétition lancée en ligne. Les femmes dans la construction sont des pros, pas des cibles. «Nous demandons du respect, une meilleure protection et des règles claires, contre le harcèlement sexuel et pour une vraie égalité!»

LA MOITIÉ DES TRAVAILLEUSES TOUCHÉES

La pétition s'adresse aux employeurs, aux associations et au législateur,

précise Unia dans un communiqué de presse. «Les femmes sur les chantiers aspirent à des mesures concrètes et contraignantes, telles que des règles claires, des formations obligatoires, des interlocutrices et des interlocuteurs fiables en cas d'agression ainsi que des sanctions en cas d'infraction.» Les manifestantes ont appelé les employeurs à enfin assumer sérieusement leur devoir d'assistance. «Fous-moi la paix! Mon corps n'est pas ta chose» et «Chef, ouvre les yeux: stop au harcèlement sexuel sur les chantiers!» ont-elles scandé lors de l'action. Alors que les secteurs du bâtiment subissent une pénurie de main-d'œuvre, il est urgent de pouvoir attirer davantage de femmes dans ces métiers, mais pour cela, il faut tout mettre en œuvre pour qu'elles soient dignement accueillies. Aujourd'hui, les conditions ne sont pas réunies: pour preuve, un sondage réalisé par le syndicat en 2023 qui montre que près de la moitié des femmes interrogées ont déclaré avoir été victimes de harcèlement sexuel sur les chantiers et qu'un quart d'entre elles avaient même subi des violences sexualisées...

COMBLER LES FAILLES LÉGALES

«Il appartient aux entreprises et aux autorités d'apporter un soutien juridique, psychologique et pratique aux victimes de harcèlement sexuel, de violences sexualisées et de harcèlement moral», exige Unia. Par ailleurs, les femmes revendiquent une amélioration urgente de la Loi sur l'égalité en termes de sanctions, car

bien que celle-ci interdise les discriminations et le harcèlement sexuel, elle n'offre pas de moyens efficaces aux victimes pour se défendre avec succès contre les collègues, supérieurs ou clients agresseurs. «Les femmes demandent aussi à la Suisse de ratifier enfin la convention 190 de l'OIT concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail, adoptée en 2021.» ■

Signez la pétition:
unia.ch/stop-au-harcèlement

POUR UN BON CLIMAT SUR LES CHANTIERS

Cette conférence a soulevé d'autres sujets que le harcèlement sur les chantiers, notamment celui des enjeux climatiques. Dans une résolution, baptisée «Bon climat sur les chantiers», les militantes ont demandé l'interruption des travaux en plein air dès 33 °C. Elles ont aussi lancé un appel au Conseil des Etats pour qu'il approuve la motion «prolonger les délais en cas de vagues de chaleur», qui propose de ne pas infliger de peines conventionnelles aux entreprises en cas d'interruption des travaux pour cause de chaleur extrême. A suivre... ■

SENSIBLES AUGMENTATIONS DES SALAIRES DANS L'HÔTELLERIE-RESTAURATION

Les salaires minimums seront augmentés du renchérissement annuel moyen pour 2026 et 2027 dans la branche de l'hôtellerie-restauration. Les partenaires sociaux ont publié les chiffres ce 20 octobre, précisant qu'un accord avait déjà été trouvé en mai dernier afin de «se concentrer sur les négociations portant sur la nouvelle Convention collective de travail pour l'hôtellerie-restauration» (cf. tableau ci-dessous). Pour les contrats saisonniers, ces salaires minimums seront relevés au début de la saison estivale, à savoir le 1^{er} mai 2026. ■ **MT**

Salaires minimums mensuels 2026 bruts conformément à la CCNT:

Catégorie de salaire minimum	2025	2026 (à partir du 1.01. ou de la saison d'été)
Cat. Ia (collaborateurs sans apprentissage)	3 706.-	3 713.-
Cat. Ib (collaborateurs sans apprentissage mais ayant achevé avec succès une formation Progresso)	3 935.-	3 943.-
Cat. II (collaborateurs disposant d'une attestation fédérale de formation professionnelle ou équivalent)	4 062.-	4 070.-
Cat. IIIa (collaborateurs titulaires d'un certificat fédéral capacité ou équivalent)	4 519.-	4 528.-
Cat. IIIb (collaborateurs titulaires d'un certificat fédéral de capacité et ayant suivi une formation continue)	4 626.-	4 635.-
Cat. IV (collaborateurs avec examen professionnel)	5 282.-	5 293.-
Stagiaires	2 385.-	2 390.-



Le 11 octobre, plusieurs dizaines de travailleuses de la construction de toute la Suisse ont participé à une action pour dénoncer le harcèlement dont elles sont victimes sur leur lieu de travail. Une pétition est en ligne.

«CEUX QUI SONT CONTRE L'IMMIGRATION DEVRAIENT VOTER POUR UNE RÉCESSION»

Président de l'Union syndicale suisse, Pierre-Yves Maillard a fait un passage remarqué sur l'estrade du congrès d'Unia.

Rocco Zacheo

«Je suis toujours impressionné par la discipline et par la qualité des interventions des militantes et des militants, surtout après deux nuits qui, pour certains d'entre vous, ont été assez festives.» Pierre-Yves Maillard, qui a assisté en partie à la plage récréative évoquée, s'est surtout fait remarquer par un passage enlevé au congrès de Brigue. Courte mais saignante, son allocution du 25 octobre – reportée d'un jour à la suite d'un imprévu – a pointé quelques enjeux majeurs en matière de luttes syndicales et de débats politiques qui occupent le pays. Avant d'y plonger, le Vaudois a félicité le syndicat pour le choix du Valais comme siège de son grand rendez-vous. «Ce canton a été une terre ouvrière pour la construction des barages, des ponts et des tunnels qui ont marqué l'essor économique de notre pays. Ces grands chantiers ont été menés à bien par des ouvriers d'ici mais aussi, et surtout, par des ouvriers venus d'ailleurs.»

CONTRE L'UDC

L'ombre de la tragédie de Mattmark a surgit alors inévitablement, à 60 ans d'une catastrophe qui a coûté la vie à 88 personnes, dont 56 Italiens. Ce passé dramatique doit retentir dans les esprits, aujourd'hui encore, c'est ce qu'a souhaité l'invité: «A ceux qui perdent la mémoire, il faudra rappeler cette histoire lors de la prochaine initiative de l'UDC "pour une Suisse à 10 millions". Depuis plus de 50 ans, on vote régulièrement sur l'immigration et l'asile. Le

principal parti de droite en a fait son thème de campagne prioritaire et, depuis des décennies, la politique suisse ou la population acceptent des mesures qui vont petit à petit dans le sens de ce parti.»

Aux mesures restrictives, voire xénophobes, qu'offre au peuple la formation agrarienne, Pierre-Yves Maillard a opposé le constat que font depuis longtemps les forces progressistes. A savoir que la croissance de l'immigration est étroitement liée à la croissance économique d'un pays. C'est parce que la conjoncture en Suisse se porte bien que les employeurs – dont une part conséquente est issue du parti de droite ou vote dans ce sens – font appel à la main-d'œuvre étrangère. Dès lors, une évidence doit s'imposer à tout le monde: «Celles et ceux qui veulent vraiment une baisse de l'immigration devraient voter pour une récession. Pour plus de chômage, moins de recettes pour l'AVS et moins de recettes pour les services publics. Et donc pour plus de pauvreté et plus d'austérité pour les habitants de notre pays.» Voilà à quoi conduira, si elle était acceptée, la dernière initiative de l'UDC. Avec, pour corollaire, le retour en force des permis de séjour au rabais et des statuts de plus en plus précaires pour les migrants. «Les travailleurs et les travailleuses viendront tout aussi nombreux depuis l'étranger, mais ils auront moins de droits et seront davantage exploités, en accroissant la concurrence avec celles et ceux qui travaillent déjà en Suisse. Il faut limiter cette concurrence et mieux protéger les salaires, c'est la stratégie que nous développons depuis trois décennies.»



«Nous sommes la thérapie qu'il faut à cette société, pour qu'elle soit plus démocratique et sociale», a déclaré Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale suisse.

PROTÉGER LES SALAIRES

Cette même orientation est appliquée dans les négociations avec l'Europe. Le président de l'USS a souligné que les syndicats ont réussi à mettre en échec le premier accord-cadre, qui aurait fragilisé l'ensemble du dispositif de protection des salaires. Dans le nouvel épisode des relations avec l'Europe, il est désormais crucial de se battre contre la libéralisation du marché de l'énergie électrique, voulue par les derniers accords. «Ici, nous n'avons pas de compromis à faire sur une libéralisation qui a été une catastrophe partout où elle a

été mise en œuvre.» Il est crucial aussi d'éviter toute atteinte contre la protection des salaires. «Dans ce domaine, nous pouvons continuer de décider de l'intensité des contrôles, de manière paritaire avec les représentants des salariés et des patrons.» S'ajoute l'exigence exprimée par l'USS de la mise en œuvre de 14 mesures internes de compensation dans des domaines spécifiques, un paquet déjà accepté par le Conseil fédéral, et en consultation. Dans une économie nationale qui affiche les signes d'une prospérité solide, Pierre-Yves Maillard a pointé, pour

conclure, la paupérisation d'une partie de la population. Celle à qui on demande de travailler davantage et qui se retrouve à la fin de l'année avec moins d'économies qu'au début. Contre cette détérioration et contre les solutions «fascisantes et d'extrême droite» qu'offrent les employeurs, l'intervenant a salué l'action cruciale des syndicats: «Nous sommes la thérapie qu'il faut à cette société, pour qu'elle soit plus démocratique et sociale.» ■

Voir aussi en pages 4-5 et 6.

Elisabeth Baume-Schneider face à la crise dans les soins

Invitée au congrès du syndicat, la conseillère fédérale a répondu aux grandes questions que pose le domaine de la santé, et évoqué plusieurs thèmes de politique nationale.

Rocco Zacheo

Pour commencer, alors qu'elle montait sur l'estrade, la conseillère fédérale en charge du Département de l'intérieur, Elisabeth Baume-Schneider, a fait dans le symbolique. Elle a mis de côté sa casquette habituelle, le temps d'un discours, pour s'aligner autant que possible sur le congrès d'Unia, auquel elle a été invitée le 24 octobre. «Je suis certes une élue à Berne, s'est-elle exclamée en préambule, mais je suis également socialiste,

syndicaliste et une Jurassienne combattive.» Une entrée en douceur, donc, qui a permis d'aborder avec sérénité la thématique que les délégués ont évoquée et lui ont soumise quelques minutes avant son allocution. Celle très sensible du *care*, qui agite les professionnels et le syndicat. L'absence à ce jour d'une application de la volonté populaire, qui a souhaité en 2021 des soins infirmiers plus forts, constitue une anomalie qui a trop duré.

Raison pour laquelle, la branche a décidé d'élever la voix en se mobilisant

à l'échelle nationale, avec une manifestation qui se tiendra à Berne le 22 novembre prochain. En attendant, Magdalena Karlem, infirmière et déléguée du personnel de santé, et Köbi Hauri, président du groupe d'intérêt Retraités, ont rappelé à toutes et à tous – y compris à la conseillère fédérale – la situation dégradée du secteur. Généralisation des troubles psychiques au sein des soignants, agressions physiques et sexuelles, état d'épuisement du personnel, tournus intenable, perte d'attractivité de la profession: le contexte est alarmant et demande depuis longtemps des solutions qui tardent à venir.

DES DROITS AUX ÉTRANGERS

L'invitée à l'estrade y a répondu en partie, en rappelant que les lignes bougent à Berne et que des mesures ont été arrêtées: «Dans une première étape d'interventions, nous avons alloué un milliard de francs qui devront financer la formation au sein des EMS et des hôpitaux. Cela doit permettre aux jeunes de rester dans la profession et à d'autres, qui l'ont quittée, d'y revenir.» Le deuxième volet d'interventions prévoit la communication aux employés, avec quatre semaines d'avance, des planifications des tournus. Quant au temps de travail, à l'avenir il ne devra plus excéder les 45 heures. «La balle est désormais dans le camp du Parlement.» Un contexte où la majorité bourgeoise s'est déjà montrée peu incline à écouter les revendications de la branche, en

essayant d'attaquer en commission les propositions débattues.

La conseillère fédérale a touché d'autres thèmes encore. La nécessité, notamment, d'accorder des droits politiques aux étrangers. «J'ai grandi dans une ferme et j'y ai vécu de très près ce que signifiait concrètement le statut de saisonnier. Les hommes qui travaillaient venaient sans leurs épouses, sans leurs enfants, parfois depuis très loin. Ils travaillaient avec les horaires exigeants du monde paysan. Ils attendaient avec impatience le passage du facteur et appelaient de temps en temps leurs maison.» Ce statut a certes disparu avec les accords sur la libre circulation des personnes, mais aujourd'hui, il faut aller plus loin, «passer désormais à une nouvelle étape en accordant les droits politiques aux étrangers. Avec Neuchâtel, le canton du Jura est l'un des principaux acteurs dans ce domaine et j'en suis très fière. Il faut étendre ces droits partout en Suisse.»

LA SUISSE ET L'UE

Plus tard, après avoir rappelé combien la naissance d'Unia, il y a vingt ans, a été une réponse nécessaire et efficace à la montée du néolibéralisme, Elisabeth Baume-Schneider s'est tournée vers le thème tout aussi sensible et clivant des relations entre la Suisse et l'Europe. «Il y a vingt-cinq ans, les syndicats ont joué un rôle décisif dans les accords bilatéraux. Aujourd'hui encore, leur rôle est déterminant et central. Le

Conseil fédéral a négocié un nouveau paquet qui permet de stabiliser ou de développer des relations économiques étroites qu'on entretient déjà avec nos voisins.» Et de rappeler combien cet accord sert à la fois les intérêts de l'économie du pays et ceux des droits des travailleurs contre les licenciements abusifs. «Je vous invite à vous engager de nouveau pour convaincre la population sur les intérêts de cet accord.» Enfin, il a été question de tout ce que Berne, et son département, a accompli ou entend faire en termes de lois et de campagnes nationales pour lutter contre les différentes formes de discrimination, d'exclusion et de violences faites aux femmes. Mais aussi en matière de garde des enfants, avec l'introduction d'une allocation de garde, «un projet qui doit améliorer la conciliation entre vie professionnelle et vie privée». Dans la foulée, Vania Allewaert a fait une brève intervention pour revenir sur la question des soins et pour rappeler qu'en la matière, les solutions présentées actuellement dans la capitale du pays demeurent insuffisantes. Afin d'inverser la tendance, il faudra, a-t-elle souligné, placer les personnes – patients et soignants – au centre des préoccupations. Il faudra changer les conditions de travail et prévoir pour cela un financement adéquat. ■

Voir aussi en pages 4-5 et 6.



Elisabeth Baume-Schneider a aussi invité le syndicat à s'engager sur l'accord avec l'Union européenne afin de convaincre la population de son intérêt.

GENÈVE

Unia réagit à l'annulation de la votation sur les ouvertures des magasins le dimanche.

PAGE 11



HARCÈLEMENT

Le procès contre Five Guys s'est achevé, au soulagement de Jessica. Le verdict suivra.

PAGE 13



PAUSE CAFÉ

Caissière à la Coop, Anne Lüthi Richard lutte pour de meilleures conditions de travail dans la vente.

PAGE 14

LES MAÇONS VALAISANS ENFONCENT LE CLOU POUR LA GRÈVE

MOBILISATION

Rejoignant leurs collègues des autres cantons, les travailleurs de la construction ont voté, par le biais du rituel local de la «matze», pour poser la truelle les 3 et 4 novembre.

Antoine Grosjean
Olivier Vogelsang

Et un canton de plus! Après leurs collègues genevois, fribourgeois et vaudois, les maçons valaisans ont rejoint le mouvement de grève annoncé pour les 3 et 4 novembre dans toute la Suisse romande – et à d'autres dates dans le reste du pays. Mais ils ne se sont pas prononcés comme d'habitude dans les assemblées générales, en brandissant des bulletins de vote. Ils l'ont fait en plantant des clous dans la «matze», à l'occasion d'une manifestation unitaire, très animée et colorée, organisée le 11 octobre à Sion par l'Union syndicale valaisanne (USVs), Unia, le SSP, le SEV et Syndicom. En plus de défendre la cause des maçons, le rassemblement, auquel ont participé plusieurs centaines de personnes, avait pour but de dénoncer la dégradation des conditions de travail et la stagnation des salaires dans tous les secteurs.

En conclusion de ce cortège tonitrueux, mené au son des tambours et des accordéons sous un soleil radieux, le clou du spectacle – c'est le cas de le dire – a été la levée de la «matze». Il s'agit d'une tradition valaisanne remontant à plusieurs siècles. Cela consiste en un tronc d'arbre sur lequel on a sculpté un visage symbolisant un individu ou une institution, et dans lequel la population vient enfoncer des clous en signe de contestation. En l'occurrence, il fallait y voir le visage de la Société suisse des entrepreneurs (SSE) accusée de bloquer les négociations pour le renouvellement de la Convention nationale de la construction, motif du mouvement de grève nationale à venir.

«LES PATRONS NE LÂCHENT RIEN»

«La SSE doit comprendre que c'est terminé! a lancé au micro Blaise Carron, secrétaire régional d'Unia Valais. Elle ne peut pas demander toujours plus aux travailleurs, pour toujours moins de salaire. Nous sommes là pour montrer notre détermination à rejoindre le mouvement de grève des 3 et 4 novembre.» Sébastien, contremaître dans une entreprise de construction, a expliqué ce qu'est ce «toujours plus»: «C'est le stress permanent. Toujours produire, produire, produire, avec des délais pas possibles. Les patrons ne voient pas les efforts que nous fournissons. On aimerait être récompensés avec des



Les maçons valaisans ont voté pour la grève, mais pas en brandissant des bulletins de vote. Ils l'ont fait, à l'issue d'une manifestation animée et colorée, en plantant des clous dans la «matze», une tradition ancestrale.



En plus de défendre la cause des maçons, le rassemblement, auquel ont participé plusieurs centaines de personnes, avait pour but de dénoncer la dégradation des conditions de travail et la stagnation des salaires dans tous les secteurs.



Le cortège, tonitrueux, a été mené au son des tambours et des accordéons.

augmentations de salaires pour compenser le renchérissement de la vie. Les primes maladie explosent, tout augmente, mais les patrons ne lâchent rien. S'il faut en venir au bras de fer, on le fera.»

Bien que ce soit la construction qui cristallise l'attention en ce moment, à cause des difficiles négociations en cours, le mécontentement gronde dans tous les secteurs. D'où cette manifestation unitaire. Les syndicats valaisans revendiquent, entre autres, une augmentation des salaires effectifs de 2 à 2,5% pour tous, pas de rémunérations inférieures à 4500 francs par mois (ou 5000 francs pour les personnes avec CFC) et la compensation automatique du renchérissement dans toutes les conventions collectives.

«La productivité ne cesse d'augmenter grâce aux efforts des salariés, pourtant, la richesse générée n'est pas équitablement redistribuée, a déploré Francine Zufferey, présidente de l'USVs et secrétaire syndicale à Unia Valais. Le Conseil national et certains patrons veulent davantage de flexibilité pour avoir des employés corvéables à merci. Nous estimons au contraire qu'il est prioritaire d'améliorer la conciliation entre vie professionnelle et vie privée. Les travailleuses et les travailleurs ne doivent pas être sacrifiés, ni économiquement par des salaires insuffisants, ni physiquement par des conditions de travail les mettant en danger.»

TOUS LES SECTEURS SOUFFRENT

Le tableau est le même partout, qu'il s'agisse des services, des soins, de l'industrie, de la construction, des transports ou encore de la fonction publique. «Pour avoir de bonnes prestations, il faut de bonnes conditions de travail», a remarqué Emmanuel Amoos, président du Syndicat des services publics (SSP) du Valais, qui a dénoncé les politiques d'austérité et pointé notamment des problèmes dans les domaines des soins et de la petite enfance. «Si l'Etat du Valais a pris des mesures pour améliorer la situation des infirmières et des infirmiers, et que nous avons obtenu la signature d'une convention collective de travail dans les soins de longue durée, beaucoup reste encore à faire. Le droit du travail n'est pas respecté dans de nombreuses organisations de soins à domicile, qui doivent absolument rejoindre cette CCT. Une convention collective est également nécessaire dans la petite enfance, où on note de grandes disparités d'une commune à l'autre, tant dans les salaires que dans les conditions de travail.»

Pour leur part, le SEV et Syndicom ont dénoncé respectivement le démantèlement du réseau ferroviaire régional ainsi que les inégalités salariales entre le personnel des CFF et celui des petites lignes, la disparition des offices de poste et la délocalisation à l'étranger de compétences dans l'informatique et les télécommunications.

Avec cette manifestation, les syndicats ont défilé main dans la main pour réclamer que «les salariés et les salariées du canton soient enfin considérés à leur juste valeur». ■

«NOUS VOULONS UNE VOTATION»

VENTE Le Conseil d'Etat genevois a décidé d'annuler le scrutin du 30 novembre sur des ouvertures dominicales des magasins. Indignation d'Unia.

Sonya Mermoud

Coup de théâtre à quelques semaines de la votation sur l'ouverture des magasins à Genève deux dimanches par an sans contrepartie conventionnelle. Le Conseil d'Etat a, le 15 octobre, annulé le scrutin prévu en raison d'un récent arrêt du Tribunal fédéral (TF). Pour mémoire, les juges de Mon-Repos ont estimé qu'exiger une convention collective de travail (CCT) pour étendre les horaires d'ouverture des commerces violait le droit fédéral. Ils ont ainsi donné tort aux syndicats Unia et Sit qui s'étaient opposés à l'ouverture des commerces le 22 décembre 2024 en l'absence d'une CCT de force obligatoire.

«Cet arrêt rend illisible les enjeux de la votation», a dès lors réagi l'autorité genevoise dans un communiqué de presse laconique. Un point de vue que ne partage par Unia. «Nous sommes surpris et indignés par cette décision. Annuler la votation ne fait aucun sens», a déclaré Yves Defferrard, secrétaire régional d'Unia Genève. Pour le responsable syndical, le problème de fond reste le même. A savoir les difficiles conditions de travail du personnel de vente. «Il n'y a rien d'illisible sur le sujet. Nous regrettons par ailleurs la décision du TF qui n'a analysé la question que sous l'angle économique sans tenir compte de la situation des employés.»

DÉBAT DÉMOCRATIQUE IMPÉRATIF

Yves Defferrard rappelle encore le succès du référendum lancé par le comité unitaire en mai dernier contre la modification de la Loi sur les horaires d'ouverture des magasins (LHOM). Cette démarche, portée par les syndicats, le Parti socialiste, les Verts, SolidaritéS, l'Union populaire et l'association Placage, s'est soldée par la récolte de plus de 8000 signatures, bien



Pour les syndicats, l'annulation du vote bafoue la volonté populaire. Photo: dépôt, en juillet dernier, du référendum contre la modification de la Loi genevoise sur les horaires d'ouverture des magasins.

d'avantage que les 4200 nécessaires. Une preuve pour lui que la population est solidaire avec les vendeuses et les vendeurs. Elle s'est d'ailleurs positionnée par deux fois contre l'extension des horaires. «Le débat démocratique doit impérativement se poursuivre», insiste le syndicaliste, dénonçant «une politique de droite qui a laissé tomber cette catégorie de salariés, de même que la justice».

«NOUS NE LÂCHERONS RIEN»

«Les citoyens doivent pouvoir trancher la question quand bien même la loi autorise les cantons à garder les commerces ouverts deux à quatre dimanches par an. Nous voulons une votation, sauf si, bien sûr, on abandonne l'idée de travailler les dimanches.» Ignorant à ce stade si des ouvertures dominicales seront maintenues cette année, le secrétaire régional estime qu'il est plus que jamais

nécessaire pour les employés de la branche de se mobiliser. «De notre côté, nous continuerons à les défendre. Nous ne lâcherons rien.» A noter encore que le matériel de vote, ayant déjà été produit, il sera quand même distribué. Aussi le Conseil d'Etat invite le corps électoral à ne pas se prononcer sur cet objet, dont les résultats ne seront pas décomptés. ■

RÉFÉRENDUM CONTRE L'EXTENSION DES HORAIRES À ORBE

Aline Andrey

A une courte majorité, après une heure de débat, le Conseil communal d'Orbe a décidé, début septembre, de prolonger les horaires d'ouverture des magasins de 17h à 18h les samedis et la veille de jours fériés. Réunis en assemblée à mi-octobre, des citoyens opposés à ces extensions et des représentants syndicaux du personnel de vente, soutenus par Unia, le Parti socialiste et les Verts, ont donc décidé de lancer un référendum contre cette décision. Un comité référendaire «Touche pas à mes horaires» a été créé pour permettre à la population de se déterminer sur ce prolongement d'horaires jugé injustifié et nuisible à la qualité de vie du personnel – essentiellement des femmes – et aux intérêts des petits commerces.

Comme l'a souligné Unia, notamment lors de votations analogues à Nyon et à Echallens, toute extension a pour effet une augmentation ou une flexibilisation du temps de travail des employés, portant préjudice à la vie privée et familiale. Les diverses enquêtes syndicales et les sondages indépendants montrent ainsi que 75% à 95% du personnel s'érigent contre ces élargissements. De surcroît, selon plusieurs études, notamment du SECO, les extensions d'horaires ne servent que les grandes surfaces, car le commerce local n'a pas les moyens, ni l'envie, de couvrir des plages horaires plus larges.

Par ailleurs, Unia souligne que cette décision de la Municipalité ne respecte pas le règlement général de police qui prévoit la consultation des partenaires sociaux. Or, si les acteurs patronaux représentés par Articom ont été entendus, Unia n'a pas été consulté. La récolte de signatures a débuté ce mercredi 29 octobre. Le comité a 30 jours pour réunir environ 800 signatures valables. ■

Un front genevois contre le travail du dimanche

MOBILISATION Des militants d'Unia Genève ont créé un comité contre les ouvertures dominicales afin de faire entendre leur voix. Une résolution a été adoptée.

Textes Manon Todesco

Le 20 octobre, Unia Genève a rassemblé de nombreux militants actifs dans le commerce de détail, la sécurité ou encore le nettoyage autour de la thématique du travail dominical. Face aux attaques de la droite patronale pour passer en force sur ce sujet, les membres ont décidé de se mobiliser, de s'organiser et de faire front. C'est ainsi qu'un comité contre les ouvertures dominicales a été mis sur pied. Au bout du lac, le sujet est épineux ces dernières semaines. «Le personnel de vente a été particulièrement maltraité ces dernières semaines, en plus de l'être tout au long de l'année sur leurs lieux de travail», souligne Yan Giroud, responsable des secteurs industrie et tertiaire à Unia Genève. Il fait référence à l'arrêt du Tribunal fédéral qui interdit l'introduction de dispositions

visant à protéger la santé des travailleurs et des travailleuses dans la loi sur l'ouverture des magasins. «L'article 18A de la Loi sur les horaires d'ouverture des magasins (LHOM) conditionnant l'ouverture de trois dimanches par année à l'existence d'une convention collective de travail (CCT) étendue est donc jugé contraire au droit et demande au Grand Conseil de revoir sa copie. Dans l'attente de connaître le résultat des travaux parlementaires, le Conseil d'Etat a décidé d'annuler la votation prévue le 30 novembre prochain, ce qui empêche une décision populaire sur ce sujet clivant dans l'immédiat. Mais arrive déjà une nouvelle attaque des patrons qui revendiquent maintenant trois dimanches ouverts par an, alors qu'ils s'activent ouvertement à Berne pour en obtenir douze. Avant d'en demander cinquante-deux...?»

TOUJOURS PLUS DE FLEXIBILITÉ

En réponse à ces attaques, le personnel de vente est catégorique: travailler le dimanche sans CCT, c'est non! «Les élargissements d'horaires et d'ouvertures dominicales, lorsqu'ils ont été introduits ailleurs, n'ont ni augmenté durablement l'emploi, ni amélioré la qualité du service, mais ont souvent fragmenté les horaires, accru la précarité et banalisé les heures supplémentaires», remarque le syndicaliste.

Alors que les employeurs demandent toujours plus de flexibilité aux employés, le syndicat pose la question du temps de repos. «Dans ce secteur, caractérisé par des salaires bas, des pics de charge et des postes majoritairement féminisés, l'ouverture dominicale aggrave la pénibilité et accentue les inégalités. Sans oublier que le volontariat dominical est rarement réel, rappelle Yan Giroud: «La pression hiérarchique et la peur des représailles ou des licenciements vident de sens la liberté de refuser.»

D'ailleurs, le personnel de vente n'est pas le seul concerné. Par analogie, les employés de la logistique, de la sécurité et du nettoyage devraient aussi travailler davantage le dimanche. A ce stade, il est encore difficile de savoir ce qu'il en est de l'analyse des caisses, de la comptabilité et du département des commandes, mais il pourrait potentiellement être touché aussi, à terme. ■

LE TRAVAIL DU DIMANCHE NUIT GRAVEMENT À LA SANTÉ

«Les horaires sont déjà très durs, et ajouter des dimanches ne fera qu'augmenter la pression sur le personnel», dénonce l'un des travailleurs présents lors de l'assemblée du 20 octobre.

Les études et les experts le disent: moins de temps de repos signifie un risque accru d'épuisement professionnel et de dépression. Socialement et dans la sphère privée, le travail dominical est aussi un vrai problème. «Si un ou une membre de la famille doit travailler le dimanche, tous passent moins de temps ensemble, soulève Yan Giroud. De même, le dimanche est consacré

au repos, à la culture et aux loisirs. Pas au travail.»

Rappelons que le peuple s'est déjà plusieurs fois prononcé contre l'extension des horaires d'ouverture des commerces. «Les trois quarts des votations à ce sujet ont été rejetées ces dernières années, insiste le responsable syndical. De nombreux cantons ne veulent même pas les quatre dimanches autorisés actuellement. Alors pourquoi encore plus de pression et de charge de travail? Il existe déjà suffisamment de possibilités.» ■

NON À LA DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL!

Dans une résolution adoptée à l'unanimité, les militants réunis en assemblée le 20 octobre se montrent déterminés. Ils y dénoncent une «dégradation programmée de leurs conditions de travail et de leur santé psychique et physique», «une réforme dictée par des intérêts patronaux à court terme, sans véritable évaluation d'impact social, sanitaire et économique» et une «remise en cause du repos dominical, valeur sociale partagée et équilibre nécessaire à toute la population».

Partant de ce constat, la résolution exige que toute modification d'horaires soit soumise à de véritables consultations du personnel, et encadrées par une CCT négociée par Unia. «Sans cela, nous refusons et condamnons les projets d'ouvertures cantonales de deux dimanches supplémentaires ou plus et

nationales de douze dimanches par année.» Les militants appellent les autorités à s'engager de manière ferme pour mettre en place des CCT étendues par tous les moyens utiles, mais aussi les consommateurs à soutenir des rythmes de travail compatibles avec une vie digne pour celles et ceux qui les servent, et à privilégier l'achat responsable.

Enfin, ils invitent leurs collègues de la vente mais également de la pharmacie, de la sécurité, de la boulangerie, de la coiffure, de la logistique et du nettoyage à signer massivement cette résolution et à les rejoindre pour s'organiser collectivement afin de défendre des conditions de travail justes. «Parce qu'un service de qualité ne se construit pas sur la fatigue et la contrainte, nous défendons le droit au repos dominical et des horaires humains.» ■



Les militants d'Unia sont déterminés à se mobiliser contre le travail du dimanche, dénonçant une dégradation programmée de leurs conditions d'emploi et de leur santé psychique et physique.

Les accidents du travail gâchent les loisirs. Dites STOP en cas de danger.

Dire STOP



La vie est plus belle tant que tout se passe bien.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Financé par la CFST
www.cfst.ch

suva

«C'EST DÉJÀ UNE VICTOIRE POUR JESSICA D'ÊTRE ARRIVÉE JUSQUE-LÀ»

JUSTICE Clap de fin sur le procès intenté contre Five Guys pour avoir manqué à son obligation de protéger son employée, victime de harcèlement sexuel. Retour sur les plaidoiries.

Manon Todesco

Le 13 octobre a eu lieu l'ultime audience dans le procès qui oppose Jessica (prénom d'emprunt) à son ancien employeur, l'entreprise Pastem SA, qui exploite le fast-food Five Guys à Genève. L'heure était aux plaidoiries, en présence de plusieurs dizaines de personnes venues soutenir la plaignante. Ses avocates ont ouvert le bal, en rappelant leur requête, à savoir une indemnité de plus de 43 000 francs équivalant à six mois de salaire suisse moyen, comme le prévoit la Loi sur l'égalité en cas de harcèlement sexuel. Elle demande par ailleurs 5000 francs pour tort moral, et environ 16 800 francs pour dommages et intérêts, qui sont justifiés par le manque à gagner chaque mois depuis sa démission et jusqu'au début du procès. «Il ne s'agit pas seulement de l'histoire de Jessica mais aussi de celles de ses collègues et de toutes les femmes qui ont dû se taire, commence M^e Debernardi, qui ajoute qu'au vu du nombre de personnes présentes dans la salle et de l'intérêt que cette affaire a suscité, Jessica n'est pas un cas isolé mais le reflet d'une réalité sociale. «Les chiffres montrent que plus de la moitié des travailleurs atteste avoir subi un comportement de harcèlement au travail, et l'hôtellerie-restauration est l'un des trois secteurs les plus touchés.» Ce contexte sociétal ne peut être laissé de côté, selon l'avocate, qui salue le courage de Jessica de se confronter à une multinationale, dans ces grandes salles de tribunal, en présence du public et des médias. Ce procès doit servir d'exemple. «Encore trop d'employeurs ne savent pas ce qu'est le harcèlement sexuel et ce qu'il provoque chez les victimes», poursuit-elle.

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR

Pour elle, tous les problèmes rencontrés par sa cliente sont en lien avec le harcèlement sexuel qu'elle a subi et le manque de soutien de sa direction: sa dépression, sa démission et sa réorientation. «L'employeur a violé ses

obligations de manière crasse et doit être sanctionné pour cela. Ces agressions ont laissé des traces qui ont eu un impact important sur son avenir et sa santé. Aujourd'hui à l'Hospice général, elle fait tout pour quitter définitivement la restauration.»

M^e Moreau, son autre avocate, explique qu'il existe deux formes de harcèlement sexuel, souvent difficiles à prouver, et démontre que Jessica a été confrontée aux deux. «Il y a eu les insultes, les questions déplacées sur son intimité ou sa sexualité, les blagues sexistes, les remarques sur ses seins, qui font partie des comportements non désirés. Et puis, il y a l'environnement général, hostile aux femmes, confirmé par les témoignages qui rapportent une ambiance machiste, des frottements, des câlins et des baisers forcés. La direction a pu déclarer dans ce tribunal que les blagues grivoises, il y en a dans toutes les cuisines. Il y a donc clairement une banalisation de ces comportements.»

PEUT BEAUCOUP MIEUX FAIRE

Est-ce que l'entreprise Pastem SA a agi comme elle le devait? A-t-elle pris assez de mesures de prévention? Pour l'avocate, l'action de la société est largement insuffisante: «Que ce soit à l'ouverture du restaurant, à la nomination des managers, à la promotion des employés ou quand ma cliente se fait agresser, rien n'est mis en place en matière de prévention au harcèlement. Et après l'intervention d'Unia, il n'y aura toujours rien de concret. La direction et les managers ne font rien quand elle se confie sur son agression et les personnes de confiance externes ne feront rien non plus. Aucune enquête ne sera menée, contrairement aux promesses faites à Unia. A chaque fois, il ne se passe rien... Ces employés, il aurait fallu les former, mettre fin à leurs comportements et les sanctionner, pas les promouvoir au rang de managers.»

FAUX PROCÈS CONTRE UNIA

Five Guys, cette enseigne américaine qui fabrique les meilleurs burgers selon Barack Obama, a généré un chiffre



OLIVIER VOGELSANG

Une action de soutien à la victime a été menée devant le tribunal le 13 octobre.

d'affaires de plus de 1,6 milliard de dollars en 2018. «Cette chaîne internationale a manifestement les moyens de bien traiter ses collaborateurs et de les former correctement, soulève M^e Moreau. Or, elle est ce qui est arrivé de pire à Jessica, qui a travaillé durant quatre ans dans un climat délétère, où elle a laissé sa santé et sa dignité. La défense fera sans doute le procès d'Unia, mais ce n'est pas au syndicat d'enquêter ni de protéger les travailleuses, mais bien à l'employeur, qui a brisé toute une équipe de jeunes femmes. Ma cliente est abimée mais elle est là, ce qui est arrivé doit être su. La procédure a été longue et douloureuse et c'est déjà une victoire pour Jessica d'être là. Elle s'en remet donc à votre justice pour que ce fardeau soit transmis à son employeur.»

LA DÉFENSE MINIMISE

De son côté, la défense a martelé le devoir de la Cour de se fier aux pièces du dossier exclusivement pour juger cette affaire. «Vous n'êtes pas là pour rendre justice de manière globale mais pour déterminer si Jessica mérite ce qu'elle demande», a déclaré M^e Baeriswyl, l'avocat de la défense, qui insiste sur les témoignages – notamment masculins – disant que l'atmosphère de travail était bonne. Et de minimiser sur l'ampleur des délits reprochés, soulignant que ces employés étaient «des jeunes gens» et qu'il apparaît qu'il s'agissait d'un jeu de séduction. «Sont-ils un problème en soi? Peut-être, mais on doit juger ici de harcèlement sexuel, ou non», insiste l'homme de loi. Ce dernier souligne que les protocoles anti-harcèlement mis en place ont été

validés par Unia. «C'est un peu fort de café de nous les reprocher!»

VERDICT EN 2026

Le verdict sera rendu dans plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Très touchée lors de l'audience, Jessica fond en larmes à la sortie du tribunal. Ce sont des larmes de joie et de soulagement. «Ça y est, c'est fini», lâche-t-elle, tout en remerciant chaleureusement le comité de soutien, le syndicat et ses avocates. «C'est un cas particulièrement grave, conclut M^e Moreau. Jessica a été très courageuse et a apporté beaucoup de preuves. Nous avons donc espoir que le tribunal lui donne raison.» ■

Pour en savoir plus:
unia.ch/fr/guide/harcèlement-sexuel

Syngenta appelé à passer à la caisse

RÉMUNERATIONS Donnant raison à Unia, l'Office valaisan de conciliation propose à l'entreprise d'octroyer le plein renchérissement de 3% sur les salaires individuels du personnel soumis à la CCT, et lui inflige deux amendes



OLIVIER VOGELSANG

Refusant en 2023 d'indexer les salaires individuels de 3%, soit, alors, l'équivalent du renchérissement, Syngenta a été désavoué par l'Office cantonal de conciliation. L'organe est parvenu aux mêmes conclusions que les syndicats qui réclamaient cette hausse.

Sonya Mermoud

Requête syndicale suivie. L'Office valaisan de conciliation pour les litiges et le droit collectif (OCC) propose à l'entreprise chimique de Monthey d'octroyer le plein renchérissement de 3% aux employés soumis la Convention collective de travail (CCT), comme l'avait demandé Unia et ses pairs. L'instance avait été saisie par les syndicats au printemps 2023, à la suite de l'échec des négociations salariales avec Syngenta. La société avait en effet mis fin aux pourparlers, refusant d'indexer l'ensemble des rémunérations au coût de la vie et ce en dépit d'un chiffre d'affaires record réalisé en 2022. Elle avait alors imposé unilatéralement une augmentation de la masse salariale de 2,1% et une prime de 1000 francs. «Devant la décision aussi brutale qu'abrupte de Syngenta, Unia a été contraint de saisir l'OCC pour que les salariés au bénéfice de la CCT

– quelque 500 employés – puissent maintenir leur pouvoir d'achat», précise Blaise Carron, secrétaire régional d'Unia Valais, soulignant l'importance de la proposition de l'Office publiée le 15 octobre dans le *Bulletin officiel*, qui légitime *de facto* la position des syndicats. Revenant sur les faits, le représentant d'Unia dénonce la réaction de Syngenta qui avait cherché à entraver la procédure et se voit aujourd'hui infligé de deux amendes pour un total de 7000 francs.

OBSTRUCTION SYSTÉMATIQUE

«Bien que notre requête ait été déposée en avril 2023, la procédure devant l'OCC ne s'est terminée que maintenant. Et pour cause. L'entreprise n'a eu de cesse de la faire traîner, allant jusqu'à la contester devant le Tribunal cantonal qui l'a cependant déboutée. De la pure mauvaise foi.» Une attitude choquante pour le syndicaliste, la qualifiant de «mépris manifeste des instances légitimes démocratiques». «Il

y a de quoi s'interroger sur la manière dont Syngenta se positionne par rapport à l'Etat de droit.» L'obstruction systématique de la société lui a valu deux amendes. La première, de 5000 francs, sanctionne son refus de collaborer en ne fournissant pas les informations demandées par l'OCC comme le résultat de ses boucllements comptables pour les années 2021 à 2023, les attestations de salaires et autres justificatifs financiers. La seconde, de 2000 francs, pénalise son refus de comparaître à l'audience de conciliation du 14 avril dernier.

Reste à savoir désormais si Syngenta rectifiera le tir et tiendra compte de la proposition publiée par l'OCC. Une invite que l'entreprise a rejetée le 7 août. «Dans tous les cas, la décision de l'Office, qui arrive aux mêmes conclusions qu'Unia, crédibilise sa position. Si Syngenta ne se conforme pas à une analyse objective, son image en pâtit. On peut encore se demander quel message sera alors donné à ses salariés...» ■

PAUSE CAFÉ MILITANTE

Anne Lüthi Richard, présidente du groupe professionnel Coop, membre du comité central national et de celui régional d'Unia Vaud pour le tertiaire



«LE PERSONNEL DE VENTE EST FATIGUÉ»

Caissière dans un magasin Coop à Signy, en terre vaudoise, Anne Lüthi Richard lutte pour de meilleures conditions de travail dans le secteur de la vente.

Sonya Mermoud

C'est une femme ouverte et souriante. Une personne qui, en dépit des difficultés rencontrées sur son parcours, consacre une partie de son énergie à se battre pour ses collègues et contre les injustices en général à travers ses différentes casquettes syndicales. «J'ai mis le petit doigt dans Unia et on m'a pris le bras. Avec mon consentement», rigole Anne Lüthi Richard, présidente du groupe professionnel Coop et membre d'autres comités du tertiaire. Un engagement qu'elle qualifie de naturel. «Mon père était membre de la FTMH et juge de Prud'hommes. Je me suis syndiquée dès que j'ai commencé à travailler. Je me suis alors affiliée au SIB en raison de mon métier.» La Vaudoise, âgée aujourd'hui de 59 ans, entame sa vie professionnelle comme laborantine en chimie. Une activité qu'elle apprécie, mais à laquelle elle devra renoncer. A 21 ans, elle est victime d'un accident de moto, renversée par un automobiliste. Cette collision lui laissera de graves et douloureuses séquelles. «Avec le temps, je ne supportais plus la position debout. J'avais trop mal. J'avais aussi de la peine avec ma main qui avait été fracturée lors de la chute», raconte la quinquagenaire, qui effectuera une reconversion professionnelle en management et communication. Des compétences qu'elle n'aura toutefois pas le loisir de mettre en pratique sur le marché du travail. Anne Lüthi Richard met en effet son parcours professionnel sur pause à la naissance de ses deux enfants, aujourd'hui âgés de 23 et 26 ans. «Ce savoir m'a néanmoins servi, précise-t-elle, dans le cadre de mon engagement politique comme conseillère communale à Tannay.»

LE PLAISIR DU CONTACT

A la quarantaine, de retour en emploi, la mère se lance comme indépendante dans la diffusion de bougies parfumées et d'articles de décoration pour le compte de l'entreprise PartyLite. Le modèle d'affaires se base sur des réunions de vente directe à domicile. «Pareil aux séances Tupperware qui s'organisaient par le passé», rigole Anne Lüthi Richard, qui confie aimer cette activité, même si elle a maintenant levé le pied. Car, parallèlement, depuis une dizaine d'années, elle travaille à temps partiel comme caissière dans un magasin Coop à Signy, dans le canton de Vaud. Un job assis, comme le lui impose sa santé. Désormais, ce sont de gros problèmes d'épaule liés à la répétition des gestes et à la charge des produits tipés qui la font souffrir. «L'assurance invalidité devrait prochainement m'accorder une rente complète», précise la travailleuse, non sans souligner qu'elle apprécie son

job. «J'aime surtout le contact avec la clientèle, pour voir la conseiller, lui signaler les bonnes affaires... et aussi les relations avec les collègues.» Des points positifs qui ne l'empêchent pas de se montrer critique sur les conditions de travail générales caractérisant la vente, conditions qualifiées de plus en plus difficiles.

DES AVANCÉES DANS LA CCT

Manque d'effectifs, cumul d'heures supplémentaires ou, au contraire, d'heures négatives, stress, polyvalence, plannings de dernière minute, déplacements d'employés à différents postes sans les consulter... La liste des doléances est longue. «Le personnel est fatigué. Quant aux salaires, on n'en parle même pas», soupire la militante, qui souligne néanmoins des avancées dans la Convention collective de travail (CCT) qui vient d'être renouvelée avec Coop. En particulier sur la question de l'amplitude des horaires et des prestations et congés parentaux (lire en page 7). «C'est un bon accord. Et on a pu valider ou non les propositions relayées par Unia au fur et à mesure du processus des négociations. Ce sont les membres qui décident et priorisent les revendications», note, enthousiaste, Anne Lüthi Richard. Son engagement au syndicat lui offre aussi des satisfactions intellectuelles.

BON POUR LES NEURONES

«C'est bon pour les neurones. A la caisse, il n'y a pas beaucoup de stimulus. Mon investissement au sein d'Unia m'ouvre aux réflexions, à la communication, favorise la pratique des langues», ajoute celle qui, en raison de l'origine de ses parents, maîtrise le suisse allemand. Mais bien que de nature optimiste, Anne Lüthi s'inquiète de l'avenir de la profession: «Les jeunes ne sont pas intéressés. Beaucoup arrêtent l'apprentissage en cours de route. Et pour cause. Ils sont souvent pressés comme des citrons et utilisés comme une main-d'œuvre bon marché.» De son côté, la militante va continuer la lutte pour un mieux-être des vendeuses et des vendeurs. Et notamment contre le risque d'ouverture des commerces douze dimanches par an. «Une aberration. Que ceux qui sont à l'origine de cette proposition viennent, ne serait-ce que deux jours, travailler à notre place. Ils verront ce que cela signifie...» ■



Notre vidéo:
evenement.ch/videos

THIERRY PORCHET



«J'ai mis le petit doigt dans Unia et on m'a pris le bras. Avec mon consentement», rigole Anne Lüthi Richard, détaillant ses différentes casquettes syndicales.

POING LEVÉ

LA SUISSE DOIT SE RANGER DU BON CÔTÉ DE L'HISTOIRE

Par Antoine Grosjean

C'est un «club» de plus en plus restreint, auquel on se passerait bien d'appartenir. Il ne reste qu'une trentaine de pays à n'avoir toujours pas reconnu l'Etat de la Palestine, sur les 193 membres des Nations Unies. Lors de la dernière assemblée générale, en septembre, la France, le Royaume-Uni, le Canada et l'Australie, entre autres, ont rejoint l'immense majorité des Etats ayant déjà franchi le pas. En face, dans le camp des réticents, on trouve bien sûr les Etats-Unis et Israël, mais aussi la Suisse. A l'ONU, la présidente de la Confédération, Karin Keller-Sutter, craignant sans doute de froisser à nouveau Donald Trump après l'affaire des droits de douane, a redit qu'aux yeux du Conseil fédéral, il est trop tôt pour reconnaître la Palestine. Or, c'est tout le contraire: si on ne se dépêche pas de le faire, il sera trop tard.

Au rythme où les colons israéliens grignotent le territoire de la Cisjordanie occupée, il n'y aura bientôt plus rien à reconnaître. D'autant que le Parlement israélien vient de voter en faveur de son annexion, en dépit du plan de paix de Trump. Quant à Gaza, ou ce qu'il en reste, son avenir est encore trop incertain. En fait de paix, il ne s'agit pour l'instant que d'un fragile cessez-le-feu, auquel de premiers coups de canifs ont déjà été donnés. Ce n'est donc pas le moment de relâcher la pression sur Benyamin Netanyahu et ses alliés suprémacistes. Il n'y aura pas de paix juste et durable dans la région, ni de sécurité pour l'Etat hébreu, sans reconnaissance préalable du droit à l'autodétermination du peuple palestinien. Tant que justice ne sera pas rendue à ce dernier, on aura beau éradiquer le Hamas, il ne manquera pas de candidats au djihad pour prendre le relais.

La Suisse, qui se targue d'être la dépositaire du droit international humanitaire – bafoué sans relâche depuis 1967 par Israël, et de manière encore plus flagrante ces deux dernières années – devrait se ranger du bon côté de l'Histoire. Sinon, elle aura plus tard à rendre des comptes, comme elle y fut contrainte à propos de son comportement infâme à l'égard des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale. Nos dirigeants n'ont pas toujours été aussi frileux qu'aujourd'hui. Sous l'impulsion de Micheline Calmy-Rey, la Suisse a notamment été la première, il y a vingt ans, à défendre devant l'ONU l'indépendance du Kosovo. Cela n'allait pourtant pas de soi à l'époque. Hélas, notre actuel ministre des Affaires étrangères, Ignazio Cassis, après avoir été le lobbyiste des caisses maladie au Conseil national, semble être devenu celui du Gouvernement israélien au Conseil fédéral. Afin de lui faire entendre raison, il faut sans tarder signer l'initiative populaire qui vient d'être lancée pour que la Suisse reconnaisse enfin l'Etat palestinien. Il est plus que temps. Après ces deux années de calvaire, le statu quo n'est plus une option. ■

Pour signer l'initiative: palestinasi.ch/it/fr

BRÈVES

CONSTRUCTION: LES PATRONS TENTENT DE DISSUADER LES GRÉVISTES À COUPS DE «FAKE NEWS»

Alors que les négociations pour le renouvellement de la Convention nationale de la construction ont fait chou blanc, et que les maçons romands se préparent à la grève prévue les 3 et 4 novembre, des associations patronales essaient de faire pression sur les travailleurs. Dans plusieurs cantons, ceux-ci ont reçu de leurs employeurs un courrier rempli de *fake news*, que les syndicats réfutent en bloc. Il y est notamment écrit qu'une séance de négociations est encore prévue le 7 novembre, soit après la grève, qui serait ainsi prématurée. Or, c'est faux, rétorquent Unia et les autres syndicats, la Société suisse des entrepreneurs (SSE) s'étant toujours opposée à ce que le processus se prolonge au-delà du 28 octobre. Cette date du 7 novembre correspondrait en fait à l'assemblée des délégués de la SSE censée valider un éventuel accord. De plus, les patrons se disent attachés au partenariat social, prétendant que ce n'est pas le cas de la partie adverse. Pourtant, leurs propositions, qui peuvent se résumer par «travailler plus pour gagner moins», n'ont pas bougé d'un iota depuis le début des pourparlers.

La SSE affirme en outre que la grève serait illégale, mais les syndicats soulignent qu'elle est proportionnelle aux attaques du patronat contre les acquis sociaux, qu'elle est de plus consécutive à l'échec des négociations, et donc conforme aux conditions édictées par la Constitution suisse (lire aussi en page 3). Quant aux menaces de licenciement à peine voilées faites à l'encontre des grévistes, Unia prévient qu'il contestera devant les instances compétentes de telles mesures de rétorsion, jugées abusives, si elles devaient se concrétiser. ■ AG

FRANCE: BNP PARIBAS ACCUSÉE DE COMPLICITÉ AVEC ISRAËL

Après les révélations d'un récent rapport d'Oxfam, la faitière syndicale internationale UNI Global Union demande à la banque française BNP Paribas de cesser de financer des entreprises opérant dans les territoires palestiniens occupés, notamment en Cisjordanie. Les syndicats de la finance évoquent une «violation très grave des droits de l'homme» et appellent la banque à mener un audit approfondi et à prendre des mesures immédiates pour y mettre un terme. Enfin, ils réclament «un désengagement responsable» ainsi que «des actions vérifiables et transparentes» pour garantir le respect du droit international. ■ MT



EAU NOIRE

L'INSTANTANÉ

Photo Thierry Porchet

Promenade dans la plaine de l'Orbe. Si l'on prend le temps de regarder, de partout peut surgir une forme de poésie.... ■

MENEZ L'ENQUÊTE!

Sonya Mermoud

Comment travaillent les rédactions des médias? De quelle manière procèdent-elles pour récolter des informations, démêler le vrai du faux, vérifier la fiabilité des sources? *Reporter*, le nouveau jeu de la RTS réalisé avec les Editions Helvetiq, offre la possibilité à tout un chacun de se glisser dans la peau d'un journaliste en enquêtant sur deux affaires fictives, mais néanmoins inspirées de

la réalité. Dans le premier scénario, les joueurs sont appelés à investiguer sur une étrange photo qui a fait le buzz sur les réseaux sociaux: un animal inconnu qui aurait été immortalisé dans les eaux du Léman. Canular? Créature réelle? Performance artistique? Qui est l'auteur de ce cliché? L'image a-t-elle été générée par une intelligence artificielle? Dans quel but?... Différents indices aideront les participants à tirer l'affaire au clair. Une vérité qui pourrait bien surprendre... Même nécessité

de mener, dans le second cas, une recherche fouillée pour comprendre la raison de la présence de débris découverts le long des rives du lac de Constance. Les joueurs disposeront alors de trois heures pour échafauder des hypothèses, explorer les différentes pistes possibles jusqu'à la résolution de cette intrigue complexe et à la construction de leur récit. Ils y parviendront en recoupant les informations, en rassemblant les preuves, en activant leur réseau...

A l'heure de la désinformation et des fausses nouvelles se répandant en ligne comme des trainées de poudre, *Reporter* permet d'explorer les rouages du métier de journaliste et de renforcer son esprit critique. Il s'adresse à des jeunes dès 14 ans comme aux adultes. Plus qu'un simple divertissement, ce jeu, précise la RTS, s'inscrit dans une démarche citoyenne et pédagogique. Et suscitera peut-être des vocations... ■



DE BIAIS

Christophe Gallaz

VALLOTTON COMME CŒUR DE L'ART AU CŒUR DE LA DÉSOLATION

Ce qui nous reste à tenter: essayer de comprendre l'état du monde aujourd'hui, ce qu'il devient sous notre influence collective et nous y situer. Aujourd'hui deux flux s'aperçoivent. D'une part le vertueux qui plaide, à la faveur de livres ou de conférences bien intentionnés, pour un rapport harmonieux à l'Autre. Ou pour la protection des rivières. Ou pour l'amour des arbres. Ou pour l'art de la conversation pouvant restaurer les liens brisés. Et d'autre part le flux vicieux. Celui qui charrie le Mal, puis la dévastation, puis la douleur. Avec leurs symptômes. Celui du sport, par exemple,

achevant aujourd'hui de contaminer le domaine économique où règnent les injonctions de la performance productive et financière. Où l'on vise des objectifs comme on tirerait au but en football, mais cette fois aux dépens des populations démunies, de l'ordre vivant non humain et de ses décors naturels. Ce sport contaminant pareillement, d'ailleurs, le champ politique où les électeurs s'agglutinent au bord des terrains pour y sacrifier les candidats à la présidence états-unienne qui s'y relèveraient d'une tentative de meurtre en brandissant leur poing vers le ciel exactement comme les tennismen à la fin d'un set victorieux. Et voyez tous ces massacres insensés, où le nombre des morts se compte comme des points marqués dans le cadre d'un match de rugby. La notion du génocide va l'emporter! s'exclame une part du public. Non! s'exclame l'autre. Si, le génocide s'annonce gagnant! Non, c'est un crime de masse, il joue dans la ligue inférieure! Si, il suffit de compter le nombre des civils tués! Qu'en dit l'arbitre? Et si nous comptabilisions les enfants tués?

Non! Oui! Ainsi de suite, comme une nappe de rhétorique jetée par-dessus la douleur et la souffrance. Tout cela tournait dans mon esprit l'autre jour. Je me trouvais alors au cœur d'un vernissage organisé dans les bétons du Musée cantonal des Beaux-Arts, à Lausanne. Il s'agissait d'y saluer Félix Vallotton, peintre, graveur, illustrateur, sculpteur, critique d'art et romancier franco-suisse né le 28 décembre 1865 et mort le 29 décembre 1925. Il y avait par conséquent foule autour de moi, mais moins distraite qu'à l'accoutumée. Mieux reliée par l'œuvre de l'artiste à ses propres vertiges, peut-être. Puis, j'aperçus l'image prodigieuse devant moi. La toile accrochée sur la paroi. Peinte en 1909, et portant le titre *La Loge de théâtre*, le monsieur et la dame. Je vous la décris. Commencez par adopter mentalement un point de vue montant du bas vers le haut. C'est-à-dire du parterre aux loges, justement. Puis, découvrez celle qui nous intéresse. Elle est ceinte d'une paroi jaune abritant deux personnes. L'une est réduite à la moitié supérieure d'une tête

masculine inscrite sur le fond d'obscurité régnant derrière elle, et se tient tournée vers une dame assise un peu devant. Et cette dame elle-même, coiffée d'un chapeau captant assez de lumière pour assombrir son visage, affichant le mystère de sa main gantée de blanc sur le rebord du balcon. C'est tout. Le peintre n'a donc extrait, de la scène parisienne qu'il entreprend de figurer, que quelques éléments valant à ses spectateurs d'être catapultés comme moi, cent seize ans plus tard, dans leur propre paysage intérieur. Dans cet espace intime où se déploient aussi, comme dans son œuvre, nos attentes qui guettent dans le noir, nos manœuvres en milieu mondain, notre solitude en surplomb supposé du tout-venant social, et nos chagrins promenés comme une élégance. Dès lors je n'ai plus contemplé cette œuvre de Vallotton – c'est elle qui m'a scruté. Qui m'a réuni dans qui j'essaie d'être. Qui m'a concentré dans mes songes. Qui m'a précisé mes désirs ou leur souvenir. Qui m'a reconforté dans ma mélancolie. Qui m'a

rendu la confiance de ce vivant que je crains d'être moins qu'à l'âge de mes illusions. J'en étais à ce point de mes déambulations mentales quand un mirage m'apparut, ou peut-être une prescience hallucinée: *La Loge de théâtre*, le monsieur et la dame de Vallotton bougeait. L'image se décollait d'elle-même à l'intérieur de son cadre, ou plus exactement s'y dédoublait en laissant sa propre empreinte sur son support. Comme pour le quitter, voyager à l'extérieur du musée, puis s'éprouver à l'échelle de notre monde. Depuis lors je la saisi qui se bat pour survivre aux images qui font cercle autour de nous, les plus hurlantes qu'on n'entend plus, les plus à vomir qu'on ne vomit plus et les plus falsifiées qu'on ne rectifie plus, de quoi les faire devenir toutes et d'un même élan cette photographie prise il y a quelques jours aux abords de la Maison-Blanche, à Washington, où le dictateur se fait construire une salle de bal au format de son ego. Résistez-lui, vaillant petit tableau. ■

«LA BEAUTÉ, LA POÉSIE ET LA JOIE DANS LA LUTTE SONT CENTRALES»

Le projet de recherche Artivism étudie le militantisme par les arts. Entretien avec Monika Salzbrunn, professeure à l'Université de Lausanne.

Propos recueillis par Aline Andrey

Carnavals, bandes dessinées, fresques murales et autres arts subversifs, tel est le cœur de la recherche d'Artivism, entre art et activisme. Ce projet d'investigation, issu de l'Université de Lausanne, est financé par le Conseil européen de la recherche (ERC). Depuis une dizaine d'années, il regroupe plusieurs sociologues et anthropologues, qui ont bien souvent elles-mêmes des pratiques artistiques. Leurs objectifs: étudier la résistance artistique en temps de crise ou dans des conditions oppressives, et comprendre comment les engagements artistiques peuvent provoquer des changements sociaux, économiques et politiques. Monika Salzbrunn, professeure ordinaire en «Religions, Migrations, Arts», à l'Université de Lausanne, est à la tête de ce vaste programme qui va à la rencontre de celles et ceux qui créent des marionnettes et des chars de carnaval en Italie, des bandes dessinées subversives au Cameroun ou encore des fresques militantes aux États-Unis. Ces artistes et activistes s'engagent avec créativité pour exprimer leur imaginaire d'un autre monde possible et subvertir le statu quo. Souhaitant toucher un large public par la médiation scientifique, Artivism est aujourd'hui soutenu par le Fonds national suisse et la Fondation Ernst Göhner. Ses acteurs proposent des cinés-débats sur leurs films documentaires, écrivent une bande dessinée afin de rendre leurs recherches accessibles au plus grand nombre, et organisent des ateliers créatifs, notamment lors du festival Ecotopiales à Lausanne ainsi qu'à L'Éprouvette à l'Unil. Entretien avec Monika Salzbrunn.

QUESTIONS RÉPONSES

Quelle est l'origine de votre projet de recherche?

Mon fil rouge est apparu avec les attentats à *Charlie Hebdo* en 2015. Cet événement a été révélateur du pouvoir du dessin. Quand on dessine, on prend le risque d'être tué. Cela prouve la puissance de l'œuvre. Parallèlement, on assiste depuis une dizaine d'années à une grande désaffection de l'électorat. Moins de la moitié de la population se déplace pour voter. Beaucoup d'intellectuels et de militants cherchent comment éveiller les consciences et comment influencer les débats et les décisions prises à leur

insu. Même la rue n'est plus toujours entendue et les droits fondamentaux acquis de longue lutte sont remis en question. En France, par exemple, en 1995, la rue pouvait encore faire plier le gouvernement contre la réforme des retraites. Aujourd'hui, cela ne semble plus être le cas. Au contraire, cela crée une forme d'obstination. Beaucoup d'actes de l'exécutif sont même allés à l'encontre des droits juridiques. Des Gilets jaunes ont perdu un œil ou un bras, en exerçant leur droit fondamental à s'exprimer. La liberté d'expression n'est jamais pleinement acquise. Face à la répression, certains réinventent d'autres formes d'expression.

Nos recherches nous ont aussi menées dans des pays où la liberté d'expression est brimée, comme au Cameroun, où la bande dessinée a atteint un pouvoir subversif, contrairement à la caricature dont les auteurs sont réduits au silence par la censure. En Californie, l'art mural et l'artivisme digital se sont développés grâce à des résidentes mexicaines, dont le groupe féministe les Mujeres de Maiz (femmes de maïs), dès 1997. Nous pouvons retracer cette alliance entre art et activisme jusqu'à l'œuvre et l'engagement de l'artiste mexicaine Frida Kahlo. Mais aussi à son compagnon Diego Rivera qui créait des peintures murales pour le Gouvernement progressiste mexicain. Cet art a ainsi été utilisé par le bas et le haut, par le peuple et le régime au pouvoir. On retrouve cette double appropriation parfois paradoxale encore aujourd'hui.

Vous étudiez plusieurs types d'actes créatifs que vous documentez dans vos films..

Le choix de combiner ces différentes formes d'art résulte du fait que le dessin, donc le trait, est le point de départ de chacune. Le carnaval s'inscrit comme une caricature en trois dimensions. En Italie, à Viareggio par exemple, ça commence par des esquisses avec un jury qui les valide, ou pas. Là, au niveau du dessin, commence le débat sur la liberté d'expression. On crée ensuite le char en papier mâché et, ensuite, on en vient à la performance: des chorégraphies détournent des histoires. Il y a aussi les carnivals undergrounds, anarchistes, en Ligurie, à Marseille, ou l'an passé, celui antifasciste à Lausanne. On y retrouve le droit à la ville, le droit de se réapproprier l'espace public. Même dans le carnaval officiel, il y a une critique du pouvoir en place. Etant née à Cologne, j'ai grandi avec le carnaval. Il y a 25 ans, des émissions étaient censurées à la télévision, par l'Eglise, car certains chars critiquaient l'archevêque. Aujourd'hui, ce serait impensable.

Comment travaillez-vous en tant qu'anthropologue?

Ma démarche est de me pencher sur un événement et sur un territoire dans un processus immersif. Comment un événement déclenche un narratif différent, disruptif, politique, notamment quand il est perçu comme injuste? Comment tel groupe de personnes développe des moyens artistiques?

Ce qui ressort de nos études, c'est que la beauté, la poésie et la joie dans la lutte sont centrales. Beaucoup de figures de style font rire. L'ironie et le sarcasme ont explosé ces dernières années. Il y a un besoin de s'amuser dans l'action. Les dadaïstes, les surréalistes, les situationnistes créaient déjà des événements disruptifs dans l'espace public. Aujourd'hui, le féminisme s'exprime aussi au travers de



Fresque murale réalisée par Kayaman dans le centre-ville de Yaoundé, la capitale camerounaise. L'artiste abstrait, réfugié de la guerre civile du Nord-Ouest du pays, raconte à travers sa peinture son expérience et ses perspectives sur la politique au Cameroun.

chorégraphies – *Le violeur c'est toi!*, par exemple – très puissantes. Beaucoup de commémorations se font dans la joie, tout en restant fermes sur les revendications. Un de mes documentaires parle de la *Messa partigiana* – une messe poétique et sarcastique pour honorer la résistance féminine durant la Seconde Guerre mondiale. L'artiste Simona Ugolotti incarne cette énergie positive pour changer les choses. L'art peut éveiller les consciences. On touche d'autres canaux que ceux cognitifs. La musique mobilise une autre partie du cerveau. Les émotions, le ressenti, les ambiances, l'importance du partage d'un repas, l'olfactif permettent de prévenir le burn-out militant et d'élargir le cercle militant.

La désobéissance civile est aussi une forme de spectacle dans l'espace public...

Greenpeace l'avait compris très tôt dans ses actions, contre les essais nucléaires notamment. Extinction Rebellion aussi, avec des sit-in spectaculaires. Guy Debord parlait déjà en 1967 de la société du spectacle. Parallèlement, les formes d'engagement sont multiples et peuvent être très concrètes, comme du jardinage urbain par exemple.

En quoi les mobilisations plus classiques, telles que celles syndicales, auraient à gagner à utiliser l'art?

De manière générale, les moyens habituels mobilisent moins qu'autrefois. C'est lié à l'individualisme grandissant, mais aussi à une forme de résignation ou d'ennui. Travaillant depuis un certain temps sur l'Italie, j'ai constaté que les discours antifascistes sont souvent des discours très complexes, transmis d'une façon peu accessible. Ce qui explique entre autres le décrochage d'une partie de la population des rassemblements et des discours classiques. Avec l'habitude des réseaux sociaux, beaucoup de personnes peinent à se concentrer plus de trois minutes sur un sujet. L'une des manières d'attirer plus de monde est de remettre la musique au centre, par l'organisation de concerts notamment et par la participation de musiciennes et de musiciens engagés aux manifestations, comme cela se fait depuis longtemps à Cologne. Les cortèges immenses à Gènes et à Rome cet automne, démarrés par les



Le char allégorique sous forme de temple antique des frères Breschi se veut une ode à l'amour sous toutes ses formes et une mise en garde contre l'homophobie (Viareggio, Italie, 2020).

ouvriers des ports qui ont refusé de faire partir des cargaisons d'armes pour Israël, ont été accompagnés par des groupes de tambours qui ont rythmé les mouvements de la foule.

L'art n'est-il pas en soi politique?

Pas toujours. Mais dans toute l'histoire de l'art, y compris étrusque, puisque je suis en résidence à Rome en ce moment, il y a des exemples de la puissance politique de l'art. Nous travaillons justement sur des moyens d'expression subtiles mais puissants, portés par des militants et des militants de base qui n'ont pas forcément suivi une école d'art. Ce qu'on observe toutefois, ces vingt dernières années, c'est que l'art engagé devient la norme. Beaucoup d'installations sont politiques de manière plus directe, plus lisible; l'art est davantage participatif, avec pour sujet les réfugiés, la destruction de l'environnement, la guerre, la violence contre les femmes, la liberté d'expression... On parle beaucoup de Banksy et de JR au sujet de l'art de la rue, mais leur grand-père, c'est Ernest Pignon-Ernest, un «artiviste» de la première heure. ■

Plus d'informations: erc-artivism.ch

À LA RENCONTRE DU PUBLIC

Si Artivism est initialement un projet de recherche financé par le Conseil européen de la recherche (ERC), il est aujourd'hui soutenu par le programme Agora du Fonds national suisse qui veut créer des lieux de débats et de partage avec le grand public. Dès lors, plusieurs projections de films, suivies de discussions, et des ateliers ont été organisés cette dernière année, à Lausanne principalement. Fin octobre, Artivism propose des ateliers lors du festival Ecotopiales. «L'objectif est de toucher un large public, souligne Monika Salzbrunn, en charge du projet. Notre politique, c'est de nous adapter au public pour partager le savoir de façon large et inclusive, le démocratiser.» ■

Programme: wp.unil.ch/ecotopiales/le-carnaval-du-vivant



Monika Salzbrunn directrice du projet d'investigation Artivism.